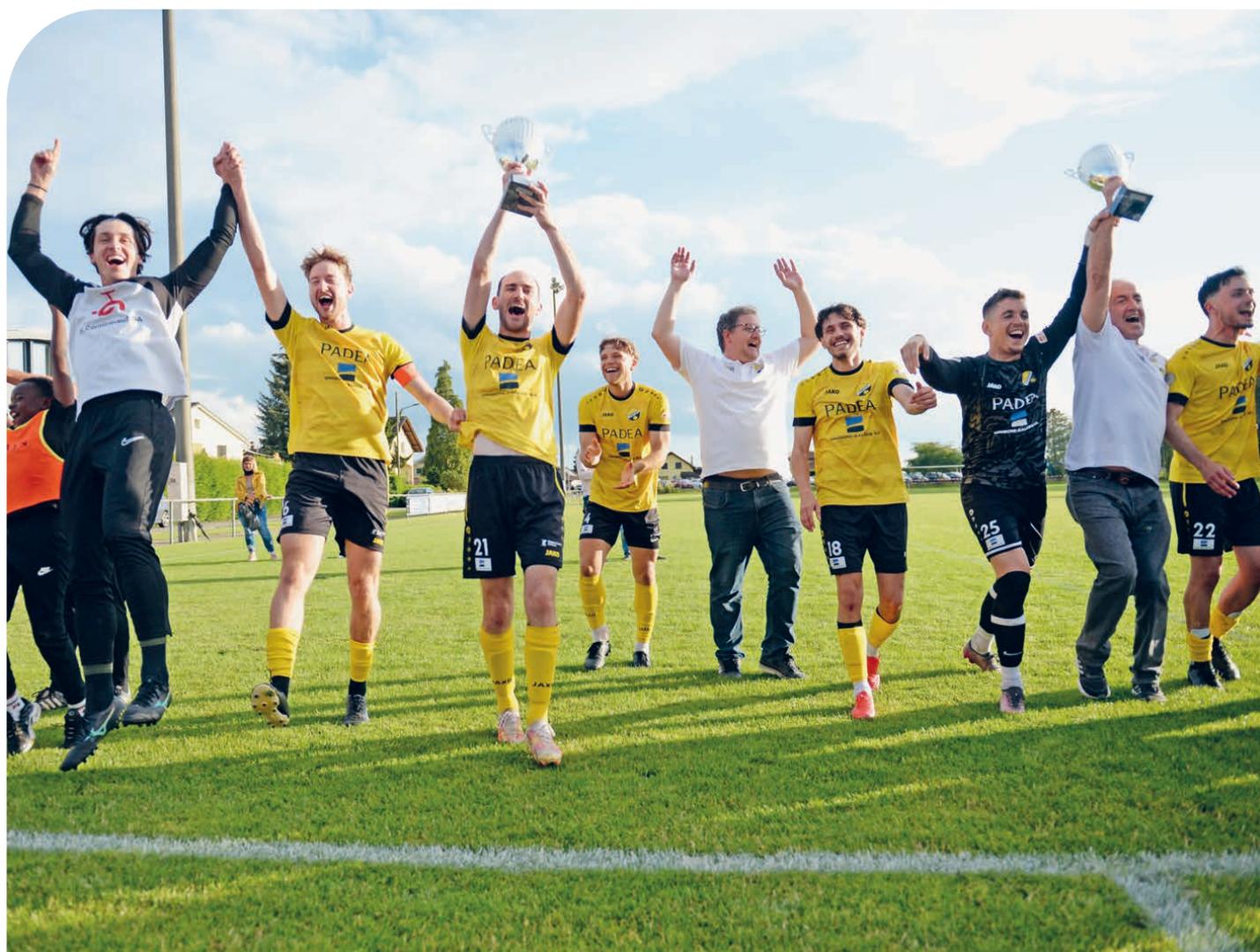


Le Belmontois

Bulletin d'information de
la Commune de Belmont-Broye

N° 27
NOVEMBRE 2024



Félicitations au FC Domdidier I, champion 3^e ligue et promu en 2^e ligue. © Alain Schafer, La Broye Hebdo

*Bouger à Belmont-Broye!
Notre dossier consacré aux
sociétés sportives de la commune*



Belmont-Broye
Agir pour notre avenir

Sommaire

Editorial	2
Impressum	2
Belmont-Broye présente ses services	3
Le Service de la station d'épuration	3
Bienvenue à la nouvelle apprentie	4
Félicitations	4
Activités du Conseil général	4-5
Communications du Conseil communal au Conseil général	5
Reprise de la Bibliothèque Rémy Goumaz	5-6
Pilier public « Décès » à Domdidier	6
Emprunt du Gisant de saint Modeste	6
Finances & Impôts	6-9
Planification financière 2025-2029	6-9
Budget 2025	9
Administration générale	10
Statistiques habitants	10
Labellisation « Cyber-Safe »	10
Environnement & constructions	11-16
Fermeture de chemins AF	11
Service hivernal	11-12
Nouvelle ligne de Bus TPF 20.557	12
Bornes de recharge pour véhicules électriques	12
Radar pédagogique	13
Statistiques de mises à l'enquête	13
Emplacement des défibrillateurs	13
Récolte des déchets spéciaux en 2025	13
Poubelles canines	13
L'ECAB adapte sa stratégie et double ses subventions	14
Secteurs maîtres ramoneurs	15
Belmont-Broye est sur iBroye	16
Notre dossier : Bouger à Belmont-Broye!	17-23
Bouger avec les sociétés locales	17
Faire bouger les enfants	22
Bouger à tous âges dans la nature	23
La vie villageoise	24-25
Commission culturelle	26-27
A votre service	28-31
L'agenda	32-35
Administration générale et contact	36
Heures d'ouverture de l'administration communale	36
Prochaine parution	36

Edito

Chers Belmontoises et Belmontois,

Bouger à Belmont-Broye: c'est le thème phare que nous avons choisi de développer dans le Bulletin d'information communal que vous avez entre les mains. Avec le retour des brumes automnales et les premiers signes que l'hiver approche, nous aurions plus facilement le réflexe de nous réfugier dans notre canapé, bien au chaud devant un bon film. Or, l'exercice régulier d'un sport ou d'une activité physique est essentiel à notre bien-être physique et mental.

De plus, il n'est jamais trop tard pour commencer une activité sportive, quel que soient son âge et son niveau. C'est souvent juste une question de motivation et d'envie. C'est pourquoi nous consacrons le dossier principal de ce bulletin d'information aux sociétés sportives de notre commune. Elle est également pourvue de nombreux parcours qui invitent à bouger en courant, en pédalant ou simplement en marchant et jouant. L'offre est importante comme vous le découvrirez. Nos sociétés locales proposent en effet une large et riche palette d'activités, qui vont de la gymnastique au foot en passant par la lutte ou le tennis, qu'il soit de table ou sur court, et la pétanque. Alors n'hésitez pas à pousser la porte d'un club sportif belmontois, vous y serez bien accueillis et trouverez certainement basket à votre pied.

Albert Pauchard, syndic

Impressum

Brochure éditée par l'Administration Communale de Belmont-Broye, Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, administration@belmont-broye.ch tél. 026 672 33 33, www.belmont-broye.ch

Prochain numéro: printemps 2025
(sous réserve de modification)

Rédaction: Philippe Causse, Albert Pauchard

Conception graphique et impression:
Freléchoz-Berset Imprimerie Sàrl
Route de l'Arbogne 4, 1564 Domdidier
www.frelechoz.ch

Imprimé sur papier 100% recyclé

Belmont-Broye présente ses services

Le Service de la station d'épuration

La station d'épuration (Step) de notre commune se situe à la route de l'Arbogne 9 à Domdidier. Le fonctionnement de ce service est assuré par trois collaborateurs, ce qui correspond à trois EPT (équivalent plein temps).

La Step traite les eaux usées des villages de Dompierre, Domdidier, Léchelles, Russy, Chandon ainsi que celles d'Oleyres (Commune d'Avenches) et de la Commune de Saint-Aubin. Elle est d'une capacité de 10'500 équivalents habitants, ce qui correspond à une moyenne de 2'500 m³ d'eaux usées traitées chaque jour.

La mission principale du service de la Step est de garantir un rejet des eaux traitées de qualité dans le milieu naturel tout en respectant des normes strictes qui sont régulièrement contrôlées par les services cantonaux. Ce qui implique une activité et une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le travail quotidien consiste à surveiller, nettoyer et entretenir les différents processus de traitement de la Step afin de garantir leur bon fonctionnement.

Une à deux fois par semaine, le service de la Step effectue des visites de contrôle et de nettoyage de la douzaine de pompages différents que compte notre réseau d'assainissement.



De gauche à droite: Samuel Chenaux, Yannik Loperetti, responsable STEP, et Gaëtan Krebs.

**Les TOILETTES et
ÉVIERS ne sont PAS
DES POUBELLES!**



Le Service dispose également d'un laboratoire pour faire des analyses hebdomadaires de la qualité des eaux.

Enfin, les trois collaborateurs de la Step doivent aussi répondre régulièrement aux différentes pannes et dérangements rencontrés. Ceux-ci sont essentiellement dus à des pompes bouchées par des déchets qui ne devraient pas se retrouver dans les égouts comme des serviettes hygiéniques, lingettes, coton-tige, etc.

En 2023, ce ne sont pas moins de 25 tonnes de déchets indésirables divers qui ont été retirés de eaux de la Step de Domdidier.

Enfin, nos collaborateurs reçoivent la visite de petites têtes blondes de la région désirant étudier le cycle de l'eau et sont ainsi sensibilisés sur le bien précieux qu'est l'eau. Des visites pour les écoles, ainsi qu'éventuellement pour des particuliers peuvent être organisées.

En complément de leurs activités, nos collaborateurs se chargent également du réseau de canalisations des eaux claires (eau de pluies). Avec le réseau collectant les eaux usées, cela représente pas moins de 138 kilomètres de canalisations. Chaque année, ils procèdent au curage (nettoyage) d'un cinquième du réseau et à l'inspection d'un dixième des canalisations au moyen d'une caméra dans le but de s'assurer de leur état.

Bienvenue à la nouvelle apprentie

Mme Leeana Varrin a rejoint le 1^{er} août l'Administration générale. Son apprentissage de 3 ans lui permettra d'obtenir un CFC d'employée de commerce. Durant sa formation auprès de la Commune de Belmont-Broye, elle découvrira les multiples facettes d'une administration communale, qui vont du contrôle des habitants, au service financier en passant par le secrétariat et le Service technique.

Félicitations

Nous félicitons notre apprentie Mme Katya Cuennet pour la réussite de sa formation (ici lors de la remise de son diplôme en compagnie de Mme Lia Rosso, responsable du dicastère Service à la population et de M. David Cusin, responsable de la formation. Mme Katya Cuennet a obtenu son CFC d'agent d'exploitation. Elle a reçu le prix de la Fondation Auberson-Goncerut, qui soutient les apprentis de Suisse romande. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle et la remercions pour son investissement.



Activités du Conseil général

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Dans le cadre de cette séance qui s'est tenue à la salle polyvalente de Dompierre, le Conseil général a :

- Adopté le procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 avril 2024
- Adopté la révision du règlement du Conseil général (ROCG)
- Adopté le règlement concernant les jetons de présence du Conseil général
- Adopté un crédit pour l'assainissement de la route Au bas des Moulins à Dompierre de CHF 50'000

- Adopté un crédit pour la réalisation de collecteurs des eaux usées et de l'eau potable, art. 8757 à Léchelles de CHF 1'500'000
- Octroyé des crédits supplémentaires au budget de fonctionnement 2024 pour un total de CHF 54'500
- A pris connaissance du plan financier et de la vision communale 2025 - 2029
- A pris connaissance de l'état des projets communaux
- A assisté à une présentation de la Coreb
- A pris connaissance de 3 communications du Conseil communal (voir ci-après).

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le 16 décembre 2024 à la buvette de la halle multiple de Domdidier, à 19 h 30.

Vous trouverez l'ensemble de ces documents sur le site: [www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil général](http://www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general)

Communications du Conseil communal au Conseil général

1. REPRISE DE LA BIBLIOTHÈQUE RÉMY GOUMAZ

En date du 26 février 2024, le Conseil communal a décidé de reprendre en main communale la gestion de la bibliothèque publique et scolaire Rémy Goumaz au 1^{er} janvier 2025, après dissolution effective de l'Association de la bibliothèque, association de droit privé.

La gestion de la Bibliothèque était assurée depuis sa fondation en 1983 par un comité composé d'un représentant de la Commune, d'un représentant du Cycle d'orientation de Domdidier et de six représentants des lectrices et lecteurs. Au fil du temps et tout plus particulièrement ces dernières années, il s'est avéré mission impossible de remplacer les représentants des lectrices et lecteurs démissionnaires au Comité. Dès lors, une réflexion a été engagée au sein de ce dernier pour trouver la meilleure solution qui permette à la bibliothèque de poursuivre sereinement sa mission d'utilité publique. La solution retenue a été de proposer la dissolution de l'association de droit privé et la reprise de la gestion de la bibliothèque par la Commune de Belmont-Broye. Dans le cadre de son assemblée annuelle tenue en date du 17 avril 2024, l'Association de la bibliothèque a procédé à sa dissolution qui sera effective au 31 décembre 2024.

L'Association des communes de la Broye pour le cycle d'orientation a donné son accord à cette reprise communale, selon les Statuts de l'Association de la bibliothèque et en tant que propriétaire du bâtiment dans lequel se trouve la bibliothèque.

La subvention communale, qui s'élevait à CHF 37'000 se muera en charges comptabilisées dans le dicastère de la culture, des sports et loisirs. Ces charges augmenteront quelque peu, en raison de l'intégration du personnel, au régime communal. Les produits provenant du CO (CHF 7'000), de la Loterie Romande (CHF 4'500) et des abonnements des lecteurs (CHF 3'100) perdureront.

Le personnel de la bibliothèque est repris dans son intégralité, soit onze bibliothécaires, animatrices ou conteuses, ce qui correspond à environ 0.7 équivalent plein temps. Les salaires du personnel de la bibliothèque, y compris les charges sociales, seront payés par la Commune dès janvier 2025. Ce qui équivaldra à environ CHF 38'000.

Pour rappel, la loi scolaire en vigueur depuis 2015 exige des communes la gestion d'une bibliothèque et un accès gratuit pour les élèves (art. 57 al. 2 let. e).

Pour information, la bibliothèque publique et scolaire Rémy Goumaz déploie son activité également hors du cadre scolaire primaire et secondaire. Le rapport d'activité annuel 2023 fait état des données suivantes :

- 37 animations primaires et enfantines
- 58 visites de classes primaires pour emprunter des livres
- 132 visites de classes secondaires
- 6 sessions de contes pour Domdidier et 4 pour Dompierre
- Participation au Week-end des bibliothèques
- Proposé une rencontre littéraire ainsi qu'un atelier mangas.

De plus dans le cadre de l'offre culturelle, la bibliothèque propose aussi des activités ouvertes au grand public que sont la rentrée littéraire ou des soirées contes.

L'Association des bibliothèques fribourgeoises, ainsi que le Service de la culture du canton recommandent aux bibliothèques publiques et scolaires du canton encore formées en association de droit privée une telle reprise en main communale.

2. PILIER PUBLIC « DÉCÈS » À DOMDIDIER

Nous vous informons que le pilier public « Décès » à Domdidier a été retiré. En effet, cette décision a été prise car la vitre était cassée. Une réparation n'était pas opportune du moment qu'un nouveau système d'affichage numérique a été installé à l'Administration communale à Domdidier sur lequel est publié les annonces de décès. Vous pourrez désormais prendre connaissance des avis de décès sur l'écran d'affichage qui se trouve à la porte d'entrée de l'Administration. En vous remerciant pour votre compréhension.

3. EMPRUNT DU GISANT DE SAINT MODESTE

Cet automne, le Musée gruérien présente une exposition consacrée au Fribourgeois Marc Moret (1943-2021), auteur d'une œuvre d'Art Brut importante qui reste encore méconnue, bien qu'elle ait été exposée à quelques reprises ces dernières années (Paris, Tokyo, Lausanne notamment). L'exposition se tiendra du 12 octobre 2024 au 2 mars 2025.

Le Musée a émis le désir d'emprunter le gisant de saint Modeste dans le but de présenter par l'intermédiaire de cette pièce exceptionnelle l'influence de l'art religieux sur le travail de l'artiste. Le Conseil communal a accepté la demande de l'institution bulloise.

Cette rétrospective réunira d'une part un ensemble de sculptures et de peintures de Marc Moret issues des collections du Musée gruérien de Bulle et du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, et d'autre part plusieurs reliquaires émanant des collections du musée de Bulle et du musée de Fribourg ainsi que d'autres prêteurs (églises, couvents).

En 2009, la commune de Russy avait déjà prêté le gisant de saint Modeste pour une exposition sur l'Art Brut fribourgeois organisée à Lausanne à la Collection d'Art brut. A la suite de cette manifestation, l'œuvre avait été restaurée avec le soutien de l'institution lausannoise.



Le reliquaire de saint Modeste séjournera ainsi au Musée gruérien de la mi-septembre 2024 au début avril 2025, date de son retour à Russy.

L'exposition Marc Moret au Musée gruérien constitue une nouvelle occasion de faire connaître cet objet patrimonial de premier ordre à un public régional et de le faire dialoguer avec la création contemporaine.

Finances & Impôts

Planification financière 2025-2029

1. Introduction

Conformément à Loi sur les finances communales (LFCo), le Conseil communal présente la planification financière pour les cinq prochaines années. Cette dernière fut présentée

au Conseil général, lors de l'Assemblée du 23 septembre dernier.

La Commune de Belmont-Broye a développé une planification financière détaillée permettant de visualiser la croissance des charges et des

produits estimés. Cette croissance tient évidemment compte des investissements déjà réalisés, de ceux qui sont en cours pour certains, ainsi que de ceux qui ne sont pas nécessairement encore réalisés mais qui ont été validés par le Conseil général. Cette planification tient aussi compte d'hypothétiques futurs investissements.

Comme constaté dans les budgets annuels présentés, il est difficile d'établir des projections précises pour les années suivantes. Il est dès lors encore plus compliqué d'établir des projections jusqu'à 2029, projections qui peuvent varier fortement en fonction d'un grand nombre de facteurs comme un changement de base légale, une décision du Conseil d'Etat ou du Grand Conseil, de décisions prises dans une association inter-

communale, de l'augmentation de la population, etc... Il convient, dès lors, d'accepter que cette planification reste un outil de pilotage et que ses calculs pourraient varier en fonction de la ou des personnes qui établissent ces analyses.

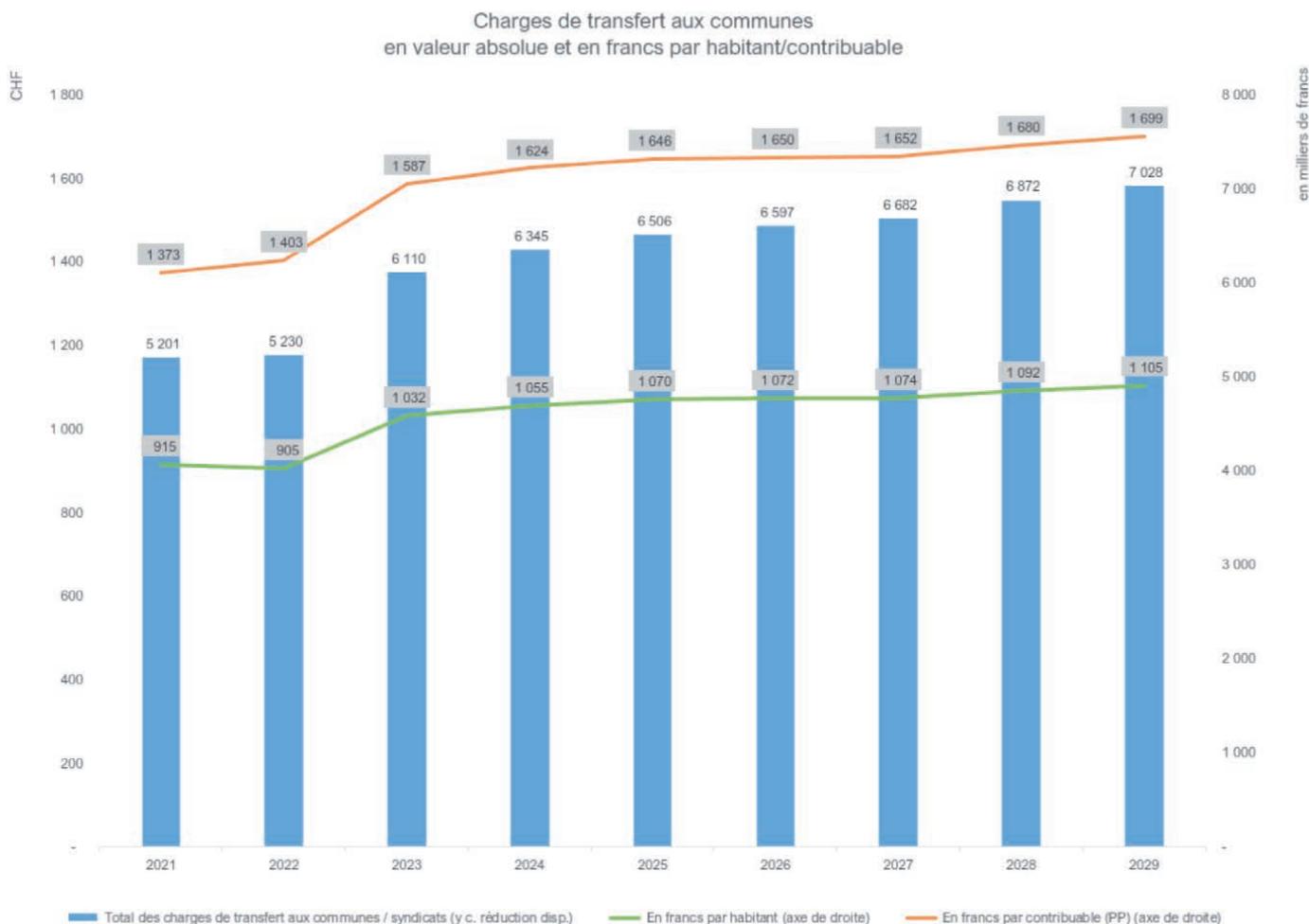
2. Contexte général

Depuis la fusion de 2016, la population est passée de 4'706 habitants à 6'029 au 30 juin 2024, soit une croissance de 28%. Bien qu'accompagnée par une augmentation des revenus fiscaux, cette hausse de la population engendre forcément une augmentation des charges, notamment, avec l'ouverture de classes scolaires mais également pour répondre aux besoins plus importants en matière

d'accueil extra-scolaire ou de places d'accueil pour la petite enfance (garderie, crèches) par exemple.

L'accroissement démographique observée dans tout le Canton et plus particulièrement dans la Broye se répercute également sur les charges de transferts (liées), avec comme conséquence des augmentations importantes que les Communes doivent prendre à leur charge.

Le graphique en page 7 montre l'évolution des charges de transfert aux communes. En valeur absolue, les charges sont passées de CHF 5'200'000 (soit CHF 915 par habitant ou CHF 1'373 par contribuable) en 2021 à CHF 6'345'000 (soit CHF 1'055 par habitant ou CHF 1'624 par contribuable) en 2024. Les



projections amènent ces charges à CHF 7'028'000 (soit CHF 1'105 par habitant ou CHF 1'689 par contribuable) en 2029!

3. Principes comptables

Pour permettre une analyse, les communes utilisent différents principes comptables et indicateurs notamment celui de la marge nette d'autofinancement (MNA).

La marge nette est apurée des montants en lien avec les opérations sur les réserves, les imputations internes,

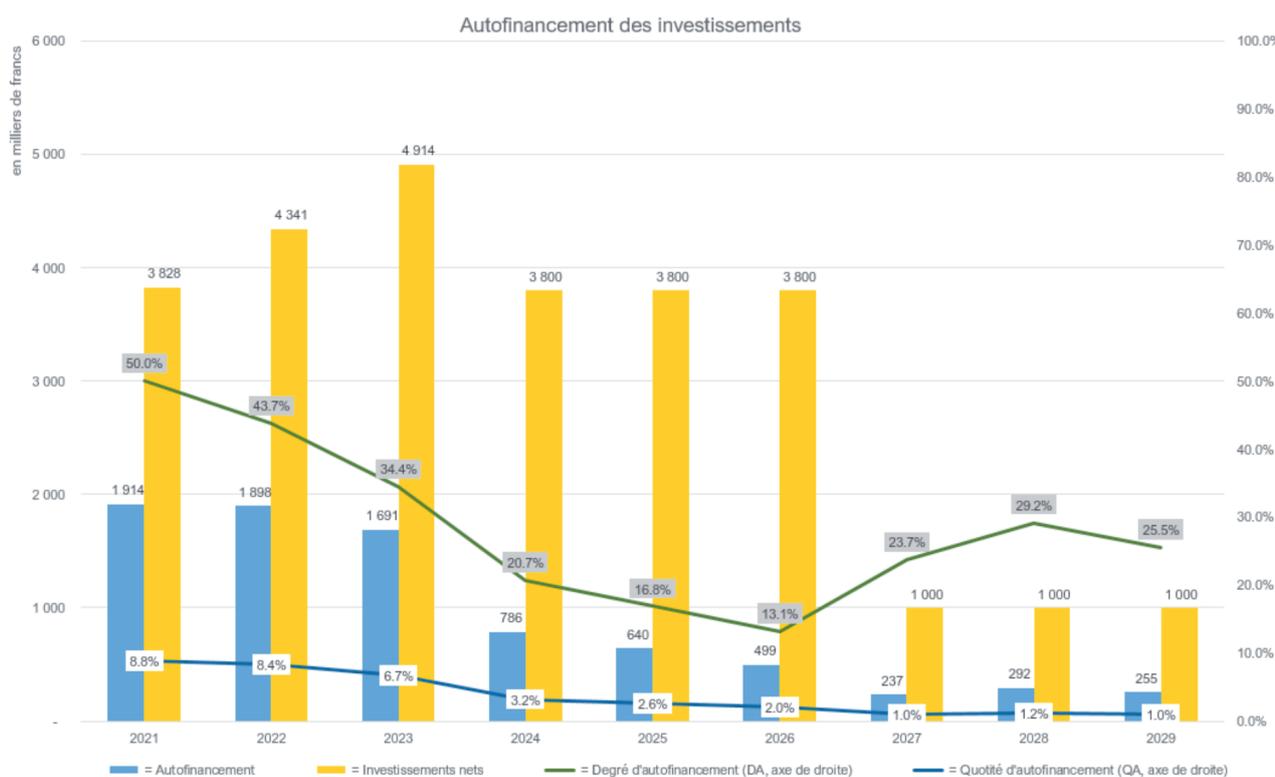
les gains comptables, les charges et les produits extraordinaires et le résultat des domaines autofinancés. On compare ainsi des dépenses et recettes et non plus des charges et produits. A cette marge nette s'ajoutent les charges d'amortissements desquels on déduit d'éventuels produits d'amortissements pour obtenir la MNA (cashflow).

La marge d'autofinancement renseigne sur les moyens réels que possède la Commune. Comme pour une structure privée, la Commune doit générer suffisamment de recettes, ou liquidités, pour couvrir les dépenses,

faute de quoi elle est contrainte de s'endetter pour faire face à ses engagements à court terme, ce qui est vivement déconseillé.

Si l'on reprend l'indicateur de la MNA détaillée auparavant, la moyenne des résultats entre 2021 et 2023 est de CHF 268'000 (bénéficiaire) pour des investissements moyens, réalisés sur ces mêmes années, de CHF 4'357'000.

Vu les résultats en constante diminution ces dernières années, on constate, sur le graphique ci-dessous, que la MNA continue à se réduire



Degré d'autofinancement (DA)

La commune est-elle en mesure de financer ses dépenses par des fonds propres ?

Valeurs indicatives:

100 %	(courbe verte)
50 % – 99.9 %	Idéal
< 50 %	Acceptable à problématique
	Insuffisant

Rapport avec d'autres indicateurs:

Un faible degré d'autofinancement entraîne, à moyen ou à long terme, une hausse de la dette brute par rapport aux revenus et de l'endettement net par habitant (DB/R et E/H).

dans le même laps de temps, pour atteindre un degré d'autofinancement quasi nul en 2029.

En conséquence, la MNA, tout juste positive, montre que la Commune ne va pas pouvoir rembourser ses dettes mais pourra tout de même financer une infime partie de ses investissements futurs grâce à une marge d'autofinancement (cash-flow) positive. Néanmoins, cela risque de poser un problème au niveau de la dette brute puisque la Commune va inévitablement devoir emprunter pour continuer à investir et ce, malgré la vente des terrains au RSSBF, prévu en 2030. L'évolution de la dette brute du graphique en page 7 démontre clairement cette tendance.

Dans ce contexte, les projections basées sur les données connues, comme les investissements planifiés, la croissance démographique et d'autres estimations, nous indiquent une augmentation probable du déficit communal. La perte s'aggraverait de CHF 700'000 en 2025 et pourraient atteindre un montant de plus de CHF 2'172'000 en 2029 comme on peut le voir dans le tableau ci-après (en bas de page).

Cette augmentation du déficit s'explique, en partie, avec la calculation d'un amortissement pour l'Ecol'Air de plus de CHF 240'000 par an ainsi que l'augmentation des emprunts et, de facto, des intérêts qui passeraient de CHF 375'000 à CHF 580'000.

De plus, vu les faibles bénéfices dégagés ces dernières années, il n'est plus possible de rembourser les emprunts précédents tout en continuant d'investir sur les nouveaux projets.

4. Perspectives

Les résultats des comptes des dernières années ont toujours été positifs malgré des budgets négatifs. Ces résultats positifs résultent très certainement de dépenses prévues mais pas toujours réalisées ainsi que de revenus d'impôts conjoncturels plus importants que planifiés en lien avec le passage de MCH1 à MCH2 notamment. Cela démontre la difficulté d'établir une planification financière à moyen terme. Mais il est tout de même important de signifier que l'excédent de charges présenté lors des budgets devient toujours plus important et que l'énorme effort consenti pour l'élaboration du budget 2024 ne va pas pouvoir être reconduit indéfiniment sans envisager à moyen terme une diminution du niveau des prestations ou une augmentation des revenus. Il devient donc nécessaire de trouver de nouveaux moyens de générer des rentrées d'argent puisque, depuis le passage à MCH2 en 2021, un résultat structurel en baisse est observé.

Malgré ces prévisions quelque peu pessimistes, la fortune (comptable) de la Commune a augmenté de manière significative au bilan 2021 à la suite du transfert des réserves ou provisions au capital propre et à la réévaluation des patrimoines financier et administratif. Bien qu'il s'agisse uniquement d'opérations comptables, le capital propre accumulé ces dernières années, évalué à CHF 27,4 mio, contribuera à atténuer les éventuels résultats négatifs lors du bouclage des prochains comptes comme l'autorise la LFCO art. 21.

5. Conclusions

De ces analyses, il ressort les éléments suivants :

- les derniers budgets présentent une prévision déficitaires (augmentation des charges)
- les comptes de résultats sont bénéficiaires mais avec une baisse constante du bénéfice
- la baisse des bénéfices ne permet plus de rembourser les emprunts (MNA marge nette d'autofinancement = insuffisante)
- les nouveaux investissements sont financés pour leur quasi-totalité par des emprunts
- les emprunts bancaires sont en constante progression (la Commune s'endette).

Le cumul de tous ces éléments indique la nécessité de réduire les investissements et les charges et/ou d'accroître les produits.

Budget 2025

Le budget 2025 sera présenté pour approbation au Conseil général le 16 décembre 2024. La séance se tiendra à la buvette de la halle multiple de Domdidier, à 19h30. Il sera consultable sur le site internet <https://www.belmont-broye.ch/finances-impots>.

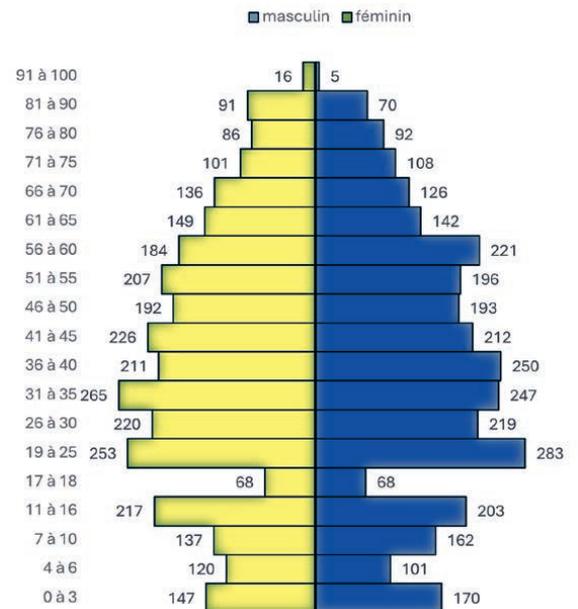
	BUDGET 2025		BUDGET 2026		BUDGET 2027		BUDGET 2028		BUDGET 2029	
	CHARGES	REVENUS								
RÉSULTAT	- 1 541 060	26 496 535	- 1 884 714	27 221 229	- 2 052 731	28 173 030	- 2 116 091	26 535 639	- 2 172 116	29 114 264
		24 955 475		25 336 515		26 120 299		28 651 730		26 942 148

Administration générale

Moyenne des habitants par année de 2020 à 2023

Mois	2020	2021	2022	2023
janvier	5533	5637	5742	5846
février	5532	5639	5742	5849
mars	5546	5635	5733	5847
avril	5559	5695	5751	5832
mai	5559		5780	5902
juin	5546	5666	5776	5911
juillet	5563	5695	5771	5920
août	5582	5695	5787	5962
septembre	5577	5675	5777	5964
octobre	5601	5701	5813	5997
novembre	5604	5718	5832	5987
décembre	5621	5736	5823	6014
moyenne	5569	5681	5777	5919

Pyramide des âges



Labellisation « Cyber-Safe »

A la suite de plusieurs incidents dans différentes communes, une question avait été déposée lors d'un Conseil général, quant aux mesures en place pour la protection des données des citoyens.



Le Conseil communal avait donc lancé une analyse de ses processus de sécurité en 2023 dans le cadre d'un diagnostic et d'un audit informatique.

Aujourd'hui, après plusieurs corrections, le Conseil communal a le plaisir de vous informer que notre commune a obtenu le label « Cyber-Safe » de l'Association Suisse pour le label de Cybersécurité!

Ce label, certifie que nous respectons les normes en matière de cybersécurité, protégeant ainsi vos données personnelles et les informations sensible de la collectivité.

Le label « Cyber-Safe » est une certification qui valide la mise en place de mesures rigoureuses pour sécuriser

nos systèmes d'information et nos infrastructures. Il garantit que nous avons adopté les bonnes pratiques pour prévenir les risques de cyberattaques, sécuriser les échanges et assurer la continuité de nos services en cas d'incident.

L'obtention de ce label n'est qu'un début. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour rester à la pointe des technologies de sécurité et former régulièrement le personnel communal aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité.



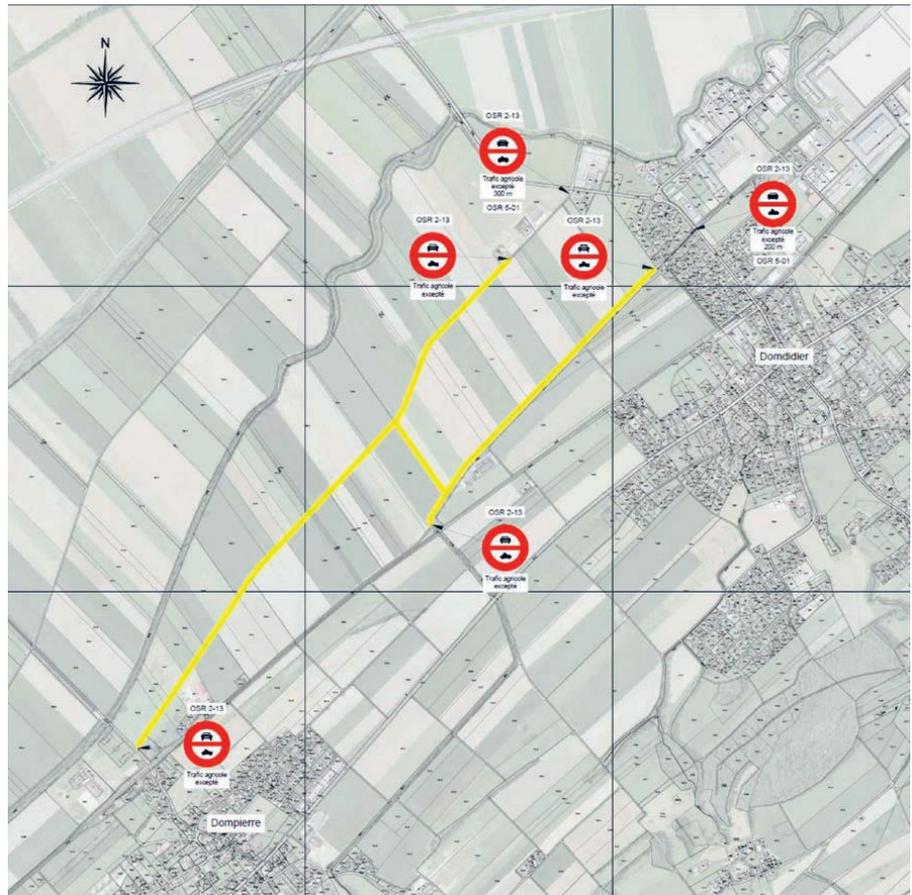
Environnement & constructions

Fermeture de chemins AF

La circulation régionale toujours plus importante sur les axes cantonaux et principaux engendre un report de trafic sur les chemins de remaniement ou AF (améliorations foncières) de nos villages. Leur vocation première est précisément de faciliter le déplacement des engins agricoles et de réduire leur présence sur les routes.

Malheureusement, ces tronçons rectilignes et visuellement dégagés incitent certains usagers à les emprunter et à circuler à des vitesses souvent inappropriées et parfois très dangereuses.

Afin de limiter ces comportements à risque et potentiellement accidentogènes, le Conseil communal a décidé, après publication dans la Feuille officielle, d'interdire l'accès au trafic non-autorisé par la pose de signaux routiers adéquats.



L'implantation de cette signalétique a été effectuée le 11 novembre 2024.

Service hivernal

Durant la période hivernale, de novembre à mars, les collaborateurs et collaboratrices du service de voirie



se relayent chaque semaine selon un planning pour contrôler l'état des routes, des trottoirs, ainsi que des différentes places communales. En fonction des conditions rencontrées pendant la tournée et des prévisions météo futures, le responsable de service définit le nombre de personnes et les véhicules à engager pour permettre le maintien des routes et des trottoirs praticables pour les véhicules et les piétons.

Le réseau routier communal de Belmont-Broye compte environ

48 km de routes à déneiger. S'ajoutent les trottoirs, les places ainsi que les espaces extérieurs de tous les bâtiments. Pour les routes du secteur Léchelles-Chandon, le service de voirie peut demander l'intervention d'une entreprise privée selon les besoins. Il est souvent très difficile de juger la nécessité d'intervenir ou non. La différence d'altitude d'environ 220 m entre les hauts de Léchelles et la zone industrielle de Domdidier engendre parfois une intervention uniquement dans certains secteurs.

Les priorités d'interventions sont définies en fonction de la fréquentation et de la pente des voies de circulation. Certaines routes de quartiers à plat et moins fréquentées auront un salage réduit voire aucun. D'autre part, selon les prévisions de l'évolution des températures, le salage peut également être fortement réduit sur l'ensemble du territoire communal. Le service de voirie fait tout son pos-

sible pour faciliter les déplacements de la population pendant les épisodes météorologiques hivernaux, mais il s'efforce également de limiter au maximum l'utilisation du sel pour des raisons évidentes d'économie mais surtout environnementales.

L'ensemble du territoire communal ne peut pas être sécurisé en même temps et systématiquement. Nous

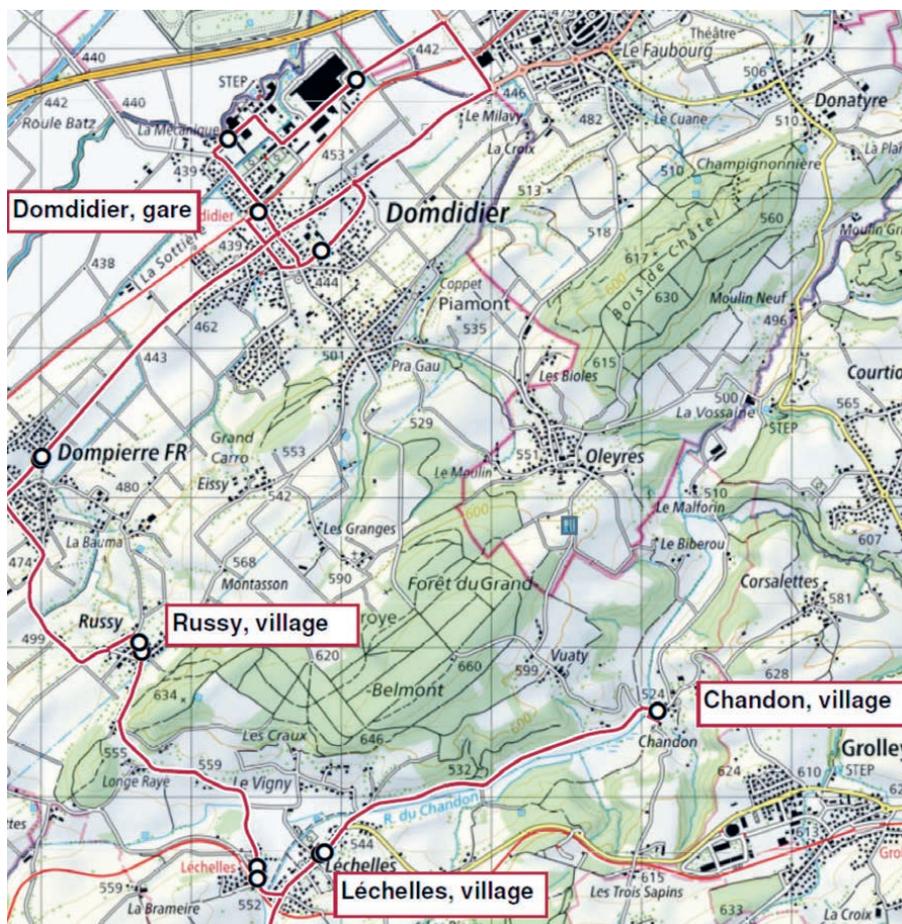
vous rappelons que chacun et chacune est responsable de ses déplacements. En cas d'accident, les services communaux et cantonaux ne peuvent pas être tenus pour responsables. Nous vous conseillons vivement d'équiper vos véhicules de pneus d'hiver, de porter des chaussures adaptées, et d'être particulièrement prudents lors de vos déplacements en véhicule et à pied pendant la saison hivernale.

Nouvelle ligne de Bus TPF 20.557

Après plusieurs années de tractation avec les Services cantonaux et les TPF, la Commune est en mesure de vous annoncer la création d'une nouvelle ligne de bus Chandon - Léchelles - Russy - Dompierre - Domdidier. Cette nouvelle ligne qui permettra de réunir nos villages sur un même trajet sera active dès le 16 décembre 2024. Vous trouverez les horaires sur le site des TPF www.tp-info.ch/fr/projet-horaire/consulter-le-projet-dhoraire

L'extrait de plan ci-contre vous indique la situation des arrêts de bus (pour le moment provisoire).

- Chandon, village
- Léchelles, village
- Léchelles, gare
- Russy, village
- Dompierre, école
- Domdidier, gare
- Domdidier, l'Arbogne
- Domdidier, route de l'Industrie



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Le règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire (ReLATEc) stipule :

Art. 85 let. f1) Obligation de permis – Selon la procédure simplifiée

Les bornes de recharge pour véhicules électriques sont soumises à obligation d'un permis de construire selon la procédure simplifiée.

Art. 87 let b1). Dispense de permis

Les bornes de recharge pour véhicules électriques en relation avec une habitation individuelle.



Radars pédagogiques

Résultats des radars sur les routes cantonales et communales en 2024

Route	Nombre de véhicules/jour	V85	Vitesse autorisée
Route du Léchelles à Russy	778	43 à 45 km/h	50 km/h
Route de la Bruyère à Domdidier	105	25 à 39 km/h	50 km/h
Route de Domdidier à Russy	422	43 à 50 km/h	50 km/h
Route de Rusy à Léchelles	908	42 à 43 km/h	50 km/h
Route cantonale Fribourg - Payerne	4'125	51 à 52 km/h	50 km/h

V85 = Vitesse des 85% des véhicules

Statistiques des mises à l'enquête

Ordinaire	2021	2022	2023	2024
Villas	20	10	12	1
Immeubles	4	3	3	-
Transformations	11	16	13	2
Démolitions	3	3	1	3
Autres	19	16	8	7
Total	57	48	37	13
Préalable				
Villas	3	2	0	0
Immeubles	1	1	0	1
Transformations	1	6	4	1
Démolitions	-	-	-	1
Autres	1	1	2	1
Total	6	10	6	4
Simplifiée				
Piscines	6	5	8	3
Pergolas	6	8	9	4
Changements de chauffages	30	25	25	7
Couverts à voitures/garage	11	7	10	1
Autres	48	56	45	27
Total	101	101	97	42
Panneaux solaires	33	54	66	45
Total dossiers traités	197	213	206	104

dernière modification le 08.08.2024

Les mises à l'enquête sont disponibles sur notre site internet. Les mises à l'enquête ordinaire sont aussi publiés sur les piliers publics des villages concernés.

Emplacement des défibrillateurs

- A Domdidier, à l'administration communale, Pré-de-la-Cour 4
- A Domdidier, à l'intérieur de la halle des Sports, route des Vuarines 23
- A Dompierre, salle polyvalente, route de Domdidier 16
- A Léchelles, salle multi-usage, route de Fribourg 17
- A Chandon, chemin du Châtelard 5



Récolte des déchets spéciaux en 2025



La récolte des déchets spéciaux aura lieu :

les samedis 17 mai et 11 octobre, de 9h 30 à 11h 30

sur le parking de la gare de Domdidier, Impasse de la Gare 2.

Poubelles canines

Nous rappelons aux propriétaires de chiens de se référer au règlement sur la détention et l'imposition des chiens concernant les souillures :

Souillures (art. 37 LDCh et 47 RDCh)

Art. 9

1. Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.
2. Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les installations communales prévues à cet effet.

Le code QR vous indique où se trouvent les poubelles canines.



L'ECAB adapte sa stratégie et double ses subventions

Face notamment à l'augmentation du nombre et de l'intensité de sinistres causés par les dangers naturels, l'ECAB renforce ses efforts pour répondre aux enjeux actuels, ceux liés aux évolutions climatiques. Dans cet esprit, il adapte sa stratégie et initie notamment une nouvelle action en collaboration avec le Service de l'énergie du canton de Fribourg. Celle-ci permet de doubler les subventions de l'ECAB destinées aux propriétaires qui réalisent des mesures pour renforcer la durabilité de leurs bâtiments dans le cadre des rénovations énergétiques.

De nouveaux défis, une nouvelle stratégie

Orages, vents, grêle et fortes pluies entraînant des inondations ont été les principaux facteurs de dommages traités par l'ECAB au cours des dernières années. En raison des évolutions climatiques, la fréquence et l'intensité des dégâts induits par les forces de la nature sont en constante augmentation, représentant 140 millions sur 190, soit plus de 70% des indemnités versées par l'ECAB au cours des quatre dernières années. Afin de maintenir des primes attractives à long terme, l'ECAB adapte sa stratégie en renforçant la prévention des dangers naturels.

L'ECAB observe que les propriétaires font aujourd'hui face à deux constats: un manque de connaissances quant à la vulnérabilité de leurs biens immobiliers et quant aux moyens à disposition pour réduire les risques. L'ECAB

apporte des solutions en axant sa stratégie sur ces deux aspects. D'une part, l'établissement augmente les moyens financiers pour les subsides aux propriétaires. D'autre part, il aide les propriétaires à mieux connaître les risques par la mise à disposition d'outils et en renforçant son service de conseil.

Deux fois plus de subventions en lien avec les rénovations énergétiques

L'ECAB encourage les propriétaires à entreprendre des mesures augmentant la résistance de leurs biens immobiliers face aux éléments naturels et aux dangers incendie. Dans cette optique, il augmente les ressources financières mises à disposition des propriétaires souhaitant se protéger.

D'une manière générale, l'ECAB fait passer de 30 à 50% ses subventions en matière de soutien aux propriétaires augmentant la résistance de leur bâtiment, en matière de protection contre les dangers naturels.

De plus, avec la volonté d'encourager les propriétaires à avoir une vision globale de l'assainissement de leur bâtiment, l'établissement met sur pied une action particulière, qui offre un doublement des subventions concernant la protection des dangers naturels et des incendies aux propriétaires réalisant des rénovations énergétiques. Du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2026, les projets de rénovation subventionnés par le Service de l'Énergie du canton de Fribourg dans le cadre du Programme Bâtiments bénéficieront d'un doublement des taux et des limites de subventions de l'ECAB pour certaines mesures augmentant la résistance des bâtiments. L'action est présentée au grand public lors du salon Energissimà qui se tiendra du 18 au 21 avril à Bulle.

En outre, l'ECAB offre la possibilité aux propriétaires d'effectuer gratuitement des analyses conseils de leurs

bâtiments dans le cadre de l'établissement d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Ce conseil, dispensé par des experts CECB formés spécialement pour ce volet supplémentaire par l'ECAB en collaboration avec le Service de l'énergie, peut être offert aux propriétaires qui le souhaitent. Il s'agit d'un premier niveau d'analyse visant à détecter des situations critiques et à mieux orienter les propriétaires.

Des outils numériques pour une meilleure compréhension des risques

Le deuxième axe de la stratégie concerne l'augmentation du niveau de connaissances. Pour aider les propriétaires à mieux comprendre le risque auquel est exposé leur bâtiment, l'ECAB mise sur différents outils numériques. Etant donné que la grêle et les orages sont la principale cause de sinistralité, l'établissement a effectué une mise à jour de la carte de l'aléa ruissellement, une première en Suisse, qui donne une vision claire de la situation de danger pour chaque bâtiment.

L'ECAB a également conclu un partenariat avec la société Myky qui développe des outils numériques sur les thèmes de la rénovation et de la durabilité. Cette collaboration permet de mettre en commun les connaissances et les ressources pour offrir aux propriétaires des solutions évolutives et prospectives.

Plus d'informations

+41 26 566 41 90

Communication@ecab.ch

L'ECAB en bref

Etablissement autonome de droit public, l'ECAB est chargé d'assurer tous les bâtiments du canton de Fribourg, de contribuer à la prévention et à la lutte contre les incendies et les dangers naturels. Il assure aujourd'hui plus de 125'000 bâtiments pour une valeur de 116 milliards de capital assuré.

Secteurs maîtres ramoneurs



Etat au 01.07.2024

LISTE DES MAITRES RAMONEURS ET LEURS COORDONNEES LISTE DER KAMINFEGERMEISTER UND DEREN DATEN

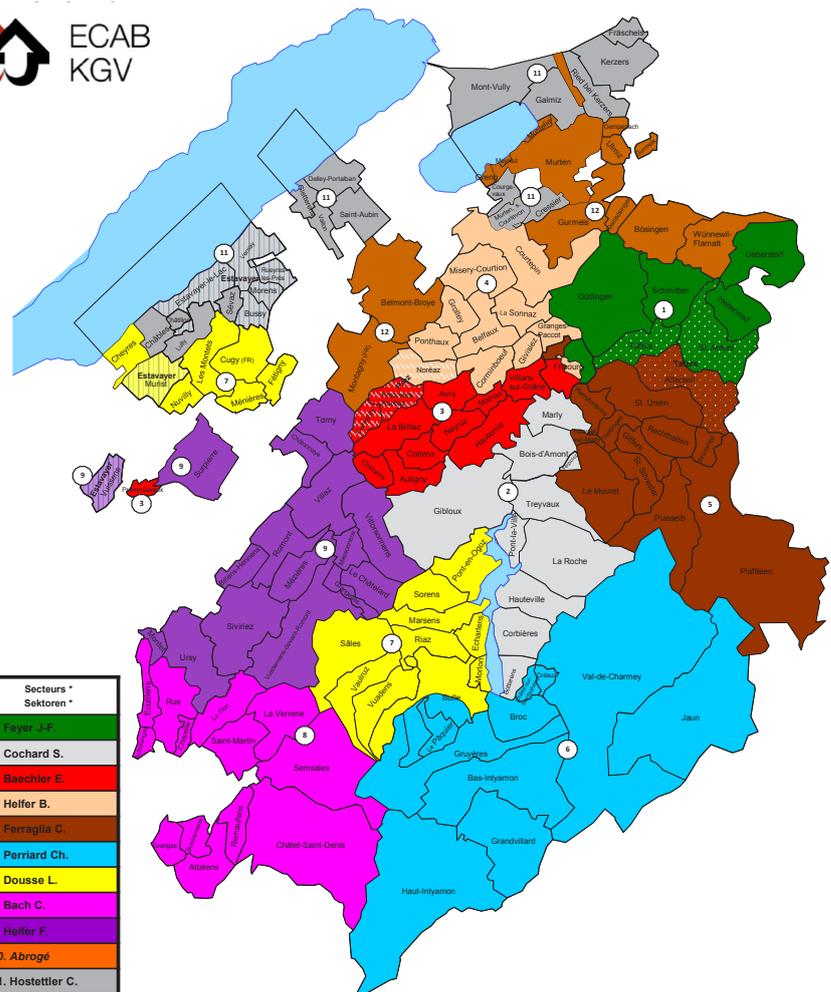
Sct.	Nom	Prénom	Rue	Localité	No Tél.	No Fax	No Natel	E-mail	
f	8	Bach	Claude	Rte de la Gare 14	1673 Ecublens /FR	021/909 00 00		079/228 23 84	bachclaud@hotmail.com
f	3	Baechler	Eric	Sur les Moulins 3	1747 Corserey	026/470 27 23		079 447 21 91	b.ramoneur@bluewin.ch
f	2	Cochard	Serge	Rte des Chênes 30	1727 Corpataux	026/411 20 04	026/411 20 04	079/426 24 49	cochard.serge@bluewin.ch
f	7	Dousse	Laurent	Case postale 392	1630 Bulle 1	026/912 19 86		079/606 19 24	info@dousse-ramonage.ch
d	12	Etter	Matthias	Dorfstrasse 48	1795 Courlevon			079/253 66 00	kaminfeger.etter@bluewin.ch
f	5	Ferraglia	Christophe	Oberlandstrasse 15	1734 Tentlingen			079/730 66 29	ch.ferraglia@bluewin.ch
f	1	Feyer	Jean-François	Ch. de la Colline 4	1700 Fribourg	026/481 34 44		079/214 34 19	fever.if@bluewin.ch
f	4	Helfer	Bertrand	En Biorda 5	1632 Riaz	026/912 49 30	026/912 49 93	079/433 15 73	bertrand.helfer@gmail.com
f	9	Helfer	François	Rte des Trois Sapins 1	1680 Romont	026/652 19 71	026/652 34 16	079/501 11 72	ramonage@helfer.ch
f	11	Hostettler	Cédric	Ch. de la Fin-sur-Roche 2	1789 Lugnorre	026/673 02 88		079/448 67 78	info@hostettler-ramonage.ch
f	6	Perriard	Christian	Rue du Biffé 3	1636 Broc	026/913 10 70	026/913 10 02	079/446 15 83	christian.perriard@bluewin.ch

AMRF, M. David Krienbühl, Union Patronale, Rue de l'Hôpital 15, CP 1552, 1701 Fribourg, 026/350 33 00

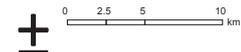
d.krienbuehl@unionpatronale.ch

Service de l'Environnement, 026/305 37 65, M. Yvar Stritt

Secteurs maîtres ramoneurs Sektoren der Kaminfegermeister 01.07.2024



Secteurs * Sektoren *
1. Feyer J.F.
2. Cochard S.
3. Baechler E.
4. Helfer B.
5. Ferraglia C.
6. Perriard Ch.
7. Dousse L.
8. Bach C.
9. Helfer F.
10. Abrogé
11. Hostettler C.
12. Etter M.



* Selon les décisions d'octroi des concessions de ramonage prononcées le 25 mars 2024 par le conseil d'administration de l'ECAB.

* Gemäss den Entscheidungen über die Zuteilung der Konzessionen von 25. März 2024 des Verwaltungsrates der KGV.

**Protégez votre maison
et profitez du soutien
financier de l'ECAB !**

Découvrez toutes nos **subventions**
et pensez-y lors de votre rénovation.





Belmont-Broye est sur iBroye

**Dès le 15 novembre 2024,
plus besoin de rechercher l'information,
laissez-la venir à vous.**

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

**Recevez toutes les dernières
informations communales
grâce à iBroye !**



**Téléchargez dès
maintenant iBroye !**

App Store



Google Play



cobalt.

Bouger à Belmont-Broye!

Comme vous le constaterez à la lecture des pages de notre dossier, la Commune de Belmont-Broye dispose de nombreuses sociétés et infrastructures pour pratiquer un sport collectif ou individuel, la marche, la course ou le vélo. N'attendez plus pour vous mettre en mouvement!

Bouger avec les sociétés locales

Faire une activité physique s'avère parfois plus facile au sein d'une structure solide et organisée. La commune de Belmont-Broye ne manque pas de sociétés sportives qui, pour nombre d'entre-elles, ouvrent leurs portes à de nouveaux arrivants. De la lutte, en passant par le skater hockey, le foot, la pétanque et la pêche, petite présentation de sociétés sportives de notre commune. Et vous, quel sport allez-vous pratiquer cet hiver?

TAPIS CHERCHENT LUTTEURS

Le **Club Olympic Domdidier**, société de lutte libre et gréco-romaine, a soufflé ses 75 bougies en 2023. Fondée en 1948, elle a fait les beaux jours de la commune de Domdidier avant d'intégrer le tissu sportif de Belmont-Broye. Une vingtaine de jeunes de 6 à 14 ans et 25 lutteurs de 14 ans et plus y sont licenciés, faisant régulièrement parler d'eux



en compétitions. Après être passé par la ligue B, puis redescendu en 2019 en 1^{re} ligue, le club cherche de nouveaux talents. Les volontaires de tous âges intéressés peuvent s'essayer lors d'un entraînement et juger par eux-mêmes de leur avenir sur les tapis. Quatre entraîneurs prennent en charge les sportifs, les mardis et les jeudis de 18 h à 19 h 15

pour les jeunes, et les mardis et les jeudis de 19 h 30 à 21 h pour les actifs. Le club fonctionne dans une ambiance alliant sport et convivialité. www.lutte-domdidier.ch

DU THÉÂTRE AU SPORT SUR 4 ROUES

Ça ne s'invente pas, la **Course de Caisses à Savon du Belmont** doit son existence à la troupe dompierroise, le «Théâtre du Courant d'Air». Les saltimbanques l'organisèrent jusqu'en 2004, avant qu'elle ne soit reprise par un nouveau comité composé de douze personnes.

L'épreuve n'est plus pratiquée sur les deux sites de Dompierre et Russy, elle a dorénavant pris ses quartiers



sur les balcons belmontois, avec une ligne de départ située sur les hauts de la route de Léchelles. Le drapeau à damiers est quant à lui agité au bas de la route de Dompierre. La compétition est réservée aux habitants des deux villages. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées, après étude approfondie du comité.

Les pilotes de 7 à 77 ans, répartis en neuf catégories, peuvent ainsi dévaler les pentes raides en abordant les virages et chicanes d'un parcours toujours plus surprenant, frissons garantis!

www.ccsb.ch

HURLER AVEC LES COYOTES

Florent Christan et Simon Barras ont fondé Le **Skater Hockey Club Léchelles Coyotes**, officiellement le 29 mars 2001.

L'année suivante, le club faisait son entrée dans le championnat broyard FHSBR avant de voir arriver une deuxième équipe en 2003. Six ans après, les Coyotes tentaient leur chance dans le championnat suisse qui se déroule l'été.

Utilisé depuis 2006, le terrain de skater hockey fut rénové en 2017, avec la pose du toit en 2018. Fort de 140 membres des plus jeunes joueurs aux actifs, le club est toujours à la recherche de nouveaux talents (voir site sous l'onglet «Mouvement junior»).

www.shclechelles.ch



POUR L'AMOUR DE LA PETITE BALLE

Le **Club de Tennis de Table de Domdidier** a 54 ans. Il comprend une vingtaine de joueurs licenciés et environ quinze autres non-licenciés. Très actif, il organise de nombreuses compétitions pour ces derniers, notamment le tournoi regroupant les pongistes fribourgeois sans licence par catégorie d'âge. C'est à Domdidier que se tient la finale cantonale des écoliers, ainsi que, tous les deux ans, celle concernant les écoliers de toute la Suisse. Les quatre entraîneurs qui encadrent les jeunes voient arriver une dizaine de volon-



Tournoi CTT Domdidier 2019.

Photo Philippe Causse

naires par saison. Le recrutement d'adultes (de 20 à 40 ans) s'avère plus compliqué, alors que le maniement de la raquette est ouvert aux joueurs âgés de 8 à 80 ans. Jean-Marie Heimann, Président, invite donc toutes les personnes intéressées à venir s'essayer en live lors des entraînements qui se déroulent le mercredi de 17 h à 18 h 30 pour la catégorie débutant.

Contact : Jean-Marie Heimann, 078 613 00 17. www.cttdomdidier.ch

À L'ÉCOLE DU FOOTBALL



C'est l'assemblée générale du 20 mars 1954, sous la présidence de Robert Verdon, qui donne vie au **Football Club Dompièrre**. 70 ans après, le club n'a jamais été aussi dynamique, notamment avec la création de son école de football en 2014 et l'investissement sans failles du comité composé de dix personnes. Parmi eux, Fabrice Ding qui s'est occupé des entraînements juniors cette dernière décennie. 120 jeunes foulent la pelouse du Bas des Moulins, dont certains pris en charge par le regroupement de football régional, l'USBB. Forte de ce succès, la structure sportive accueille encore d'éventuels fans du ballon rond. Il suffit pour cela de se rendre sur le site et de prendre contact selon l'âge du joueur ou de la joueuse, les filles sont bien sûr les bienvenues. Le comité ouvre également ses portes aux parents ou autres personnes ayant envie de s'impliquer pour seconder un entraîneur, par exemple. «Les vingt coachs juniors actuels font un travail incroyable, nous leur devons beaucoup» salue au passage le président, Pierre-Alain Miauton. www.fcdompierre.ch

FIERS DE LEURS COULEURS



Le club des jaunes et noirs du **Football Club Domdidier** a été fondé le 22 octobre 1941 lors de la première assemblée présidée par Ernest Gross. Son admission au sein de l'Association suisse de football (ASFA) a été entérinée à l'issue de la saison 1942-1943. En 1950, le FC Domdidier inscrit une formation en 4^e ligue. Elle joue sur le terrain qui se situe au lieu-dit «Le Marais». Depuis 1952, l'équipe évolue sur sa pelouse actuelle du stade du Pâquier. Le club connaît son heure de gloire à la fin des années 80 avec une accession en 1^{re} ligue en 1989. En 2024, la «une» fréquente la 2^e ligue, la «deux», la 4^e ligue.

La société compte environ 120 enfants dans son effectif, ainsi qu'une septantaine d'adultes répartis sur trois équipes. Le mouvement junior du FC Domdidier est très développé et une partie de ces espoirs goutent à leur sport favori sous les couleurs de l'USBB, regroupement de la Basse-Broye réunissant six entités sportives de la région. Les portes du stade ne sont pas fermées et tous les jeunes footeux sont bienvenus. Pourtant, le club manque cruellement de bras et de volontaires avec l'envie de bien faire qu'ils soient bénévoles, entraîneurs des enfants ou même membres du comité.

www.fcdomdidier.ch

GYMNASTIQUE OUVERTE À TOUS

C'est en 1942 que la **FSG Domdidier** vit le jour. Elle comprend aujourd'hui 236 gymnastes, des tous petits (gym parents-enfants) aux adultes de plus de huitante ans. Le cours Gym Dyna'Fit attire une trentaine de volontaires. Quinze moniteurs se

sont réparti la tâche pour intégrer des pratiquants de tous âges et de tous niveaux. « Tous ceux qui aiment la gym pourront trouver leur place chez nous », déclare d'ailleurs Jérémy Stauffacher, le nouveau président. Il suffit pour cela de contacter le res-



pensable de chaque catégorie sur le site internet pour s'inscrire. En attendant, la société recherche des moniteurs ou des personnes souhaitant encadrer, aimant la gym et avec une grande motivation. Qu'on se le dise ! www.fsg-domdidier.ch

POUR LES AMATEURS DE VOLÉES ET DE MONTÉES AU FILET

Le **Tennis-Club Domdidier** souffle ses 50 bougies cette année. Fort de 150 membres et avec ses trois terrains extérieurs opérationnels toute l'année, ses courts sont ouverts à tous, quel que soit l'âge et le niveau du joueur. Les enfants jusqu'à dix ans pourront eux se familiariser avec une raquette gratuitement. Les membres ont accès au club house et



aux diverses infrastructures. Pour les plus sportifs, les rencontres inter-clubs réservées aux licenciés seront un bon moyen de se mesurer avec des adversaires aguerris. La coupe de l'Amicale broyarde permet aux

amateurs de tester leur niveau dans la convivialité. Tout juste nommé, le dynamique comité va tout mettre en œuvre d'ici 2025 pour aller au bout de ses idées, avec un tournoi en pyramide à l'étude, un vrai défi à relever. Inscriptions sur le site, sous l'onglet « devenir membre ». www.tcdomdidier.ch

ÇA GLISSE POUR LES OTARY

Composé de 180 actifs, le **Ski Club Otary** porte plutôt bien ses 47 années d'existence. Réservé aux habitants de Dompière, il propose cinq sorties par saison et un camp regroupant tous les âges, la priorité est donnée aux membres. Un week-end à l'attention des adultes est également organisé,



le tout financé en partie par le traditionnel tournoi de baby-foot qui se tient à la grande salle de Dompière. www.facebook.com/skiclubotary ou www.instagram.com/ski_club_otary

SPATULES ET CONVIVIALITÉ

Fort de 180 membres, le **Ski-Club de Domdidier** existe depuis novembre 1970. Les habitants du village passionnés de ski alpin et snowboard participent aux cinq sorties programmées certains samedis de janvier à mars, les enfants bénéficiant d'un

encadrement par un moniteur. La fin de la saison est ponctuée d'une journée « compétition » amicale avec slalom et remise de prix, le tout dans l'ambiance familiale et conviviale cultivée depuis toujours. Trois jours à dévaler les pentes enneigées sont



aussi proposés chaque année aux membres actifs à partir de 16 ans. Vous habitez Domdidier et la glisse vous manque ?

Florian Hänni, Président au 079 776 24 96 ou skiclub1564@gmail.com www.instagram.com/skiclubdomdidier/

AMICALEMENT VÔTRE

L'Amicale villageoise de Russy comprend soixante membres et mets sur pied la traditionnelle Bénichon depuis une vingtaine d'années, le premier dimanche de juillet. Les bénéficiaires sont réinvestis pour proposer une sortie aux habitants du village. L'adhésion est gratuite, mais réservée aux Russicains. Dans le but de faire vivre le bourg, la société a organisé, il y a deux ans, la première Belmont'ée, course à pied ouverte à



Départ de la Belmont'ée. Photo Cédric Vienne

tout le monde, «dès l'âge de 3 ans à l'infini, alliant sport et réconfort», selon Cédric Vienne son président. L'amicale recherche de nouveaux membres habitant le balcon belmontois et quelques généreux bénévoles. www.labelmonte.ch

MARCHER POUR LE PLAISIR

Le **Sporting Club Broyard** était au départ un club de coureurs qui arpenaient en petites foulées la forêt du Grand-Belmont. Le temps passant et face à la difficulté de rajeunir la



moyenne d'âge des 28 membres, décision fut prise de se consacrer à la randonnée pédestre deux fois par semaine. Marcher est aussi le prétexte de maintenir un lien d'amitié en organisant quelques animations. Chaque dernier samedi du mois, une grande sortie à pied d'au moins trois heures est programmée, et ce de mars à novembre. Si vous êtes intéressés à marcher pour le plaisir dans une ambiance chaleureuse, il suffit de contacter le président, Bernard Cotting, au 077 486 73 69. www.sportingclubbroyard.ch

TU TIRES OU TU POINTES ?

C'est en 2007 qu'est né le **club de pétanque Domboule**. Une discussion faisant suite à quelques tournois de pétanque à Dompierre, sur la place de parc de la salle polyvalente ou au café du Raisin, entre François Dubey, aujourd'hui président, et Bernard Renevey, a permis de mettre en route

ce pari un peu fou, avec l'aval de la commune de Dompierre à l'époque. Après quelques mois de travaux, seize pistes éclairées par huit projecteurs virent le jour près du terrain de football, cernées de dizaines de traverses



Un point est un point. Photo Philippe Causse

en chêne et de 32 panneaux publicitaires. Une soixantaine de membres s'y entraîne tous les mercredis et accueillerait avec grand plaisir de nouveaux pétanqueurs, âgés d'au moins 16 ans et soucieux de partager un moment de convivialité dans une ambiance familiale ou de participer aux tournois estivaux en doublette ou en triplette.

www.domboule.ch/contact/

BIENTÔT 130 ANNÉES DE TIR À LÉCHELLES

C'est en 1895 que la **Société de Tir à 300 mètres de Léchelles** a vu le jour. Le stand actuel fut construit en 1964 grâce à une entente avec la société de Montagny-les-Monts en vue de la fermeture de son stand de Cousset.



Le stand de tir de Léchelles. Photo Jean-Claude Haldimann

Le club de tir de Montagny, Les Carabiniers, avait été fondé en 1701. En 2000, les tireurs eurent le plaisir de pouvoir s'entraîner sur quatre cibles Polytronic, achetées d'occasion à leurs homologues de Domdidier.

Après plusieurs épisodes dus aux fusions de communes, la société de tir de Mannens-Montagny est dissoute et leur stand de tir fermé. Une convention signée entre Léchelles et Montagny permet alors aux membres des deux entités d'utiliser le même stand.

L'année 2020 sera celle d'un jubilé important, les 125 ans de la société léchellose, marqués par la pose de quatre récupérateurs de balles ainsi que la construction d'un mur de protection qui seront opérationnels en 2021. Les fines gâchettes qui souhaiteraient grossir les rangs des 32 membres actuels sont les bienvenus, quel que soit leur lieu d'habitation. Il suffit de prendre contact avec le président, Jean-Claude Haldimann au 079 358 34 31 qui pourra leur proposer une visite amicale des installations. www.tirlechelles.ch

PASSION ET COMPÉTITION À DOMDIDIER

La **Société de tir au Pistolet et Petits calibres de Domdidier** et environs revendique son statut de seul club avec de telles spécificités de la Broye fribourgeoise. Ses 26 membres actifs s'entraînent au stand de tir du Biolley, Route du Belmont. Bâti en 1967, il propose cinq cibles Polytronic petits calibres, quatre cibles 50 mètres et un stand pistolet à 25 mètres. Un sport qui demande «concentration, maîtrise de soi et une bonne condition physique», selon son président, Bertrand Bise, qui approche les six décennies d'expérience. La société est bien représentée en compétition avec une participation prochaine à la finale cantonale. Aguerri ou débu-

tants, les tireurs en herbe sont les bienvenues dès l'âge de 14 ans et jusqu'à... 77 ans et plus.

Bertrand Bise au 079 202 98 19 ou bertrand.biseSA@bluewin.ch

LE TIR À AIR COMPRIMÉ RECRUTE

La **Société de Tir «Les Carabiniers» de Dompierre-Russy** a été créée en 1881. Elle compte actuellement 63 membres, âgés de 15 à 70 ans, dont une vingtaine d'actifs et une dizaine de jeunes tireurs. Chaque adulte doit posséder son arme. Après un tir d'essai, il est toutefois possible de s'en procurer une auprès de l'autorité militaire du canton ou de l'acheter.

Le tir à 300 m fonctionne selon les directives des affaires militaires fribourgeoises. Pour rejoindre la société, il suffit de passer au stand



Tir Dompierre: Le tir à air comprimé à 10 m, une bonne école pour les jeunes. Photo DR

lors des entraînements, le mercredi soir et le samedi matin, de fin mars à fin septembre.

Une épreuve sportive, le tir du chasseur, ouvert à tous, est organisée vers la fin avril ou le début mai.

La société participe aux différents tirs et concours proposés dans la Broye et quelques fois en dehors, tels que Tir des rois à Fétigny, tir en campagne ou celui historique de la bataille de Morat, championnats de groupes, coupes de district ou, pour les jeunes tireurs, des championnats individuels ou de groupes. L'état d'esprit se veut familial, les tireurs participent

à nombre de manifestations locales dont le Marché villageois, voire au passeport vacances pour que les enfants puissent aussi connaître ce sport atypique.

C'est en 2003 que le tir à air comprimé à 10 mètres a vu le jour. Depuis 2012, la société se distingue en compétition, avec les premières participations à des finales cantonales ou suisses, activité qu'elle perpétue chaque année avec des tireurs de tous âges. Mieux, des cours de formations sont mis sur pied pour les jeunes, et ce dès l'âge de 11 ans. Cette spécialité, ouverte à un large public, est sans cesse à la recherche de nouveaux membres.

Tir 300 m Thomas Marion au 079 415 16 96 ou Tir à 10 m Michel Ruchti au 079 637 12 86 ou par mail à tir.dompierre.russy@gmail.com

www.facebook.com/societedetir-dompierre-russy

SCOUT TOUJOURS!

Le **Mouvement Scout de Domidier** comptait 123 membres en 2023 répartis par tranches d'âge, les castors, de 4 à 6 ans, les louveteaux, de 6 à 12 ans, les éclaireurs, de 12 à 14 ans, et les picos, les adolescents de 14 à 16 ans. Les anciens, appelés routiers, sont les sages auxquels on se réfère en cas de besoin. Lors de sa deuxième année, chaque scout développe un projet d'activité ou de voyage avec l'aide d'un responsable. «Nous sommes une grande famille qui propose un mélange intergénérationnel et des animations très variées, souvent en extérieur», explique la présidente, Ana Eugster. Cuisine, bricolage, jeux de société, parcours sportifs, chacun peut y trouver son compte. Chaque début novembre, la société organise l'incontournable Parcours qui cette année a attiré environ 400 personnes dans la forêt du Grand Belmont. Elle pro-

gramme également des camps d'été ou d'hiver. Le mouvement accueille des enfants de tous âges et les inscriptions peuvent se faire toute l'année sur le site internet.

www.scoutsdomdidier.ch



ILS TAQUINENT LE POISSON!

Ouverte à tous, la **Société de Pêche de Domidier** aura bientôt 40 ans. Avec une cinquantaine de membres dont les deux tiers ont moins de 20 ans, ces passionnés du bouchon sont aussi très actifs pour la promotion de leur sport et la revitalisation des cours d'eau alentour. Cette dernière action permet de faciliter naturellement la reproduction, en aménageant des caches pour les poissons et en recensant les résultats dans le temps. Un concours de pêche est organisé chaque année, ainsi qu'un événement sur la découverte de ce sport et du milieu aquatique.

Contact: Yann Rotzetter, Président, au 079 777 35 06



La passion de la pêche.
Photo Pexel cottonbro studio

LES DUCKS RECRUTENT

Depuis une trentaine d'années, les joueurs du **Skater Hockey Club de Domdidier** ont eu plusieurs noms. Les Larvos sont devenus Les Lanidrac, avant d'être Les Ducks d'aujourd'hui. Fort d'une cinquantaine de membres dont trente actifs, le club pension-

naire de 4^e division broyarde aimerait changer de statut pour se concentrer plus sérieusement sur la com-



pétition, tout en conservant l'esprit convivial qui fait sa particularité. Des accords avec Avenches et Gletterens lui permettent de faire grandir ses juniors, mais un recrutement pourrait s'envisager pour toutes les catégories d'âge avec une priorité sur des joueurs motivés de 16 ans et plus.
www.instagram.com/domdidierducks/

Faire bouger les enfants

Tout au long de l'année, les petits Belmontois peuvent également se dépenser et s'aérer. La commune dispose de places de jeux à leur intention. Ce serait dommage de ne pas en profiter en famille.



Aire de Domdidier, au Pré-de-la-Cour.



Aire de Dompierre, sur le site d'Ecol'Air.



Aire de Russy, route de Dompierre.



Aire de Léchelles, route des Creux

Bouger à tous âges dans la nature

Une piste Vita dans la forêt de Chany, trois parcours mesurés pour les adeptes de la course à pied, le sentier de randonnée pédestre mis en place par la Société de développement de Dompierre-Russy ainsi que le sentier scout du district de la Broye, sans compter divers itinéraires cyclistes : l'offre est abondante et variée pour qui veut bouger dans la nature.

PARCOURS VITA

Le parcours Vita « En Chany » gratuit et entretenu par la commune est ouvert 24h sur 24. Quinze postes répartis sur une longueur de 2,1 km et d'un dénivelé de 110 mètres sont proposés aux sportifs. Chacun peut privilégier son endurance, sa mobilité ou son agilité, ainsi que sa force le long de trois tracés distincts aux couleurs spécifiques.



Départ du Parcours vita « En Chany » par l'accès de la route d'Essy.

PARCOURS MESURÉ DU GRAND-BELMONT

Le parcours mesuré du Grand-Belmont fut restauré en 2018 en association avec la commune, le Sporting Club Broyard (SCB) et la société Wago. Le fléchage a été imaginé, fabriqué et posé par les apprentis de l'entreprise dideraïne alors que

le SCB s'est chargé du tracé, le tout avec le soutien financier des autorités de Belmont-Broye.

Les trois sentiers mesurent respectivement 8,15 km, 5,97 km et 2,64 km.



Fléchage du parcours mesuré du Grand-Belmont

SENTIER SCOUT

Le sentier scout du district de la Broye s'enfonce dans la forêt sur 6,3 km et propose deux heures de marche sous les hautes futaies. Il suffit de suivre les flèches « Sentier scout » sur fond blanc. Cartes et informations sur www.scoutsfribourgeois.ch



CHEMINS PÉDESTRES ET PISTES CYCLABLES

Les sentiers de randonnées pédestres fléchés en jaune sont aussi présents dans la forêt du Grand-Belmont et peuvent même amener les marcheurs plus loin encore...



Pour celles et ceux qui préfèrent le vélo, de nombreux itinéraires sillonnent notre commune. Ces parcours fléchés peuvent même les emmener au-delà des limites communales. L'itinéraire 44 Le Jorat Trois-Lacs Emmen qu'on peut rejoindre à Dompierre ou à Domdidier, permet de découvrir en bougeant la vallée de la Broye. Sur les hauteurs, les cyclistes pourront exercer leurs mollets sur l'itinéraire 481 Les collines de la Broye, qui retrouve à Avenches la route 44 après avoir traversé le Grand-Belmont. Entre ces deux possibilités, il existe encore la route 99, qui traverse la commune par Russy, la Baum et la Bruyère, puis file sur Domdidier en direction d'Avenches. Il est possible de l'emprunter en roller skate aussi. Enfin, les amateurs d'histoire ont la possibilité de rejoindre entre Domdidier et Saint-Aubin, l'itinéraire qui relie les sites romains de Vallon et d'Avenches.

La vie villageoise

LE CHANT DE L'EAU

Les amateurs de chant choral ont été gâtés samedi 6 avril à l'église de Domdidier. Le chœur mixte diderain, dirigé par Florian Crausaz, et Les Baladins de Belmont-Broye avec à leur tête Véronique Meylan et Martine Mauron, ont uni leur vitalité pour leur soirée annuelle. Ils présentèrent au public un conte qui com-



La trentaine de chanteurs du Chœur mixte de Domdidier sous la direction de Florian Crausaz.

mençait par «si j'étais une goutte d'eau...», débouchant sur un tour de chant allant de *Notre belle rivière la Broye aux Lacs du Connemara*, en passant par *Toute la pluie tombe sur moi* et *I'm singing in the rain*. Un voyage mélodieux intitulé «Si j'étais l'eau qui chante». Effectivement, l'eau chante à Domdidier, et joliment même.

LES JEUNES LUTTEURS BRILLEN

De jeunes lutteurs du CO Domdidier se sont illustrés en mai dernier lors des championnats suisses de lutte libre organisés à Illarsaz dans le Valais. Nathan Morier termine 7^e en catégorie 70 kg, alors que Subhanullah Noor Agha se classe 17^e pour son premier tournoi. Les autres classés: Damian Kolly, 8^e en 80 kg, Léa Emonet, 4^e

en 60 kg. Noé Oulevey remporte la médaille de bronze chez les cadets.



LE BASTILLON DEVIENT MAISON DES ASSOCIATIONS

L'ancienne école de Dompierre ne résonnera plus des cris d'enfants, mais deviendra un lieu de vie profitable à l'ensemble de la population. Samedi 25 mai, la municipalité belmontoise a remis les clés du bâtiment à la Société de développement Dompierre-Russy (SDDR) représentée par son président, Martial Pochon. Ce dernier s'est dit «ravi de pouvoir mettre ces locaux et espaces extérieurs à la disposition d'activités enrichissantes et de projets collectifs qui renforceront



Le comité de la SDDR et le Conseil communal (de g. à dr.) Albert Pauchard, Syndic, Benoît Minguely, Martial Pochon, Président de la SDDR, David Marchon, Marie-Claire Corminboeuf, Laurent Jacot, Françoise Musy et Denis Pochon. Photos La Broye Hebdo

les liens entre les villages». Albert Pauchard, Syndic, a relevé que «la gestion de cette maison était entre de bonnes mains et qu'il y avait lieu d'être fier de cette réalisation. Le Bastillon deviendra le cœur battant de la commune de Belmont-Broye».

LES GYMNASTES ASSURENT PAR ÉQUIPE

500 gymnastes fribourgeois ont participé à la Team-Cup double le 1^{er} juin à Domdidier, un concours par équipes aux agrès féminins comprenant les catégories C1 à C4. L'équipe C2, composée de Lyna Murith, Luisa Madeira da Costa, Alessia Rey, Alice Corminboeuf et Aurore Geiser termine deuxième avec 141,85 points. En C3-C4, Louise Zbinden, Elina Schmidt, Lara Jolliet, Kara Bezençon, Kiara Pesolino, Aude Steingruber et Svenja Käbusch montent sur la plus haute marche du podium avec 144,80 points. Au classement de la Team-Cup B, catégorie C1-C2, Domdidier se classe 5^e et 4^e en C3-C4.

LE CO FAIT LA FÊTE

La traditionnelle fête du CO de Domdidier s'est déroulée le vendredi 7 juin. Les élèves qui intégreront l'établissement à la rentrée prochaine ont bénéficié d'une visite guidée par les plus grands, supervisée par le directeur ad interim, Lionel Monnerat. Informatique, karaoké, mathématiques, arts visuels entre autres, les classes ont ouvert leurs portes pour montrer les efforts déployés par les enseignants et leurs protégés au travers de leurs projets scolaires. En

point d'orgue de cette journée, les acteurs en herbe de l'atelier théâtre ont présenté une comédie policière, *Méfiez-vous de la panthère*. Les quatorze saltimbanques s'en sont donné à cœur joie avec humour pour le plus grand bonheur des parents.



La troupe de l'atelier théâtre dirigé par Julie Trisconi (à g.) et Clélia Godel (2^e en partant de la dr.).

SÉNIORS CHEVEUX AU VENT

Samedi 9 juin, les résidents du Home Les Lilas ont eu la visite de l'Asso 484 Dzdzt Harley-Davidson. Les vingt bikers contactés par les animateurs de l'EMS ont pu emmener une quinzaine de retraités volontaires sillonner les routes dideraines. Un moment de bonheur qui reposait sur une préparation minutieuse de la part de ces motards au grand cœur et une attention sympathique de l'équipe d'animation de Séverine Caille.



Bikers et résidents de l'EMS réunis pour une belle balade. Photo Jacques Volery, Le Républicain

APPRENTIS PONGISTES

Deux membres du CTT Domdidier s'étaient qualifiés le 25 mai der-



nier pour la finale suisse du Gubler School Trophy, Coline Fleury, chez les filles U11, et Jules Tubach, en catégorie garçons U9. L'événement s'est déroulé le 16 juin à la halle des sports de Domdidier, apportant une excellente visibilité au club du président Jean-Marie Heimann. Coline a été mise à rude épreuve, mais la pongiste qui a démarré en 2023 seulement était venue pour apprendre en s'amusant. Jules Tubach a atteint son objectif de remporter au moins un match avec l'aide de son arme favorite, son coup droit.

LES JEUNES S'AMUSENT

C'est à la jeunesse de Dompierre-Russy que revenait l'honneur d'organiser cette année le Rallye des jeunes fribourgeoises. L'événement qui s'est déroulé le 27 juillet a accueilli plus de vingt sociétés qui ont participé à des épreuves, y compris dans les rues du village. Estafettes, jeux d'adresse, parcours physiques et vérées composaient le programme de cette journée qui s'est terminée avec un repas réunissant une centaine de convives.

FINES DRESSEUSES LES DOMPIERROISES?

Une femme en remplace une autre, toutes deux dompierroises. Pia Blanc a conquis le titre de championne fribourgeoise de dressage en catégorie licencié, après Martine Barbey en 2023. Les épreuves du 11 août étaient organisées par la Société de cavalerie de la Broye en partenariat avec l'écurie Dolivo, à Dompierre. Sa jument de 13 ans, Daffodile, n'avait participé qu'à cinq



Pia Blanc

ou six concours avant cela et revenait de blessure.

Tous les résultats sur www.info.swiss-equestrian.ch ou www.ffse.ch

FLORIDA SAPHIRE EN DÉMONSTRATION

Le week-end du 16 au 18 août avait lieu le traditionnel concours hippique de Dompierre sur les installations Dolivo. Un peu perturbé par la pluie, l'événement a souffert d'une baisse de fréquentation notamment due à l'épreuve de championnat suisse élite qui se déroulait à Lyss. Guillaume Dolivo remporte la 130, l'épreuve-reine, disputée le vendredi, avec *Florida Sapphire*.

VINGT BOUGIES POUR LES CASTORS

C'est à l'initiative de Benoit Brunisholz qui a commencé à donner des cours d'accordéon schwytois en 2004, qu'est né le groupe des *Castors*. La formation a fêté ses 20 ans d'existence le 31 août dernier. Composée d'une vingtaine de musiciens, elle se produit dans toute la Suisse et a ravi, à l'occasion de ce jubilé, un public venu nombreux les écouter à la salle de Dompierre.



Commission culturelle

Retour sur l'année et démarrage de l'Aulahop 24/25

La saison printemps-été de la Commission culturelle touche à sa fin. L'hiver fait place aux spectacles de l'Aulahop. Réservez d'ores et déjà vos places.

Une année 2024 riche en échanges

L'année 2024 a été marquée par une série de manifestations populaires. Le 1^{er} mars, les Salons de Modeste, le 28 mai, une conférence de Claude Nicollier, le 21 juin la «Fête de Ta

musique» et finalement le 14 septembre, une visite du Château de Léchelles. Tous ces événements ont été suivis par un grand nombre d'entre vous, ce qui enthousiasme les membres de la Commission culturelle. Cette dernière se réjouit de participer à l'enrichissement culturel de la commune et de répondre à une



Claude Nicollier le 28 mai 2024 à Domdidier. / Photo Nicolas Bugnon

demande. Toute personne est invitée à faire part de ses idées alors que le programme de l'année prochaine est en préparation!

Nouvelle saison de l'Aulahop en approche

Comme mentionné dans le dernier numéro, le programme 2024/25 de l'Aulahop est lancé. Les billets sont en vente. Quatre spectacles soigneusement sélectionnés vous sont proposés. Si la première représentation de novembre est déjà complète (Brigitte Rosset et Marc Donnet-Monay), les autres devraient également faire bouger vos zygomatiques avec une programmation axée sur l'humour sous toutes ses formes. Le 11 janvier 2025, un one-man show sur le monde du travail et le virtuel, «Algorithmes», remettra en question de façon amusante nos modes de vie actuels : une pépite à ne pas manquer ! Le 8 février 2025, Sophie Sciboz débarrera ses chansons toutes autant drôles qu'impertinentes et l'humoriste Karim Slama jouera le 15 mars 2025 un spectacle tout en finesse. Que ceux qui ne le connaissent pas le découvrent enfin !

Les billets sont en vente en ligne et chez Piccand Vins à Domdidier. Un grand merci à Piccand Vins !

Billets et plus d'info : www.aulahop.ch

Plus d'infos

- Evénements communaux : www.belmont-broye.ch/evenements
- L'Aulahop : www.aulahop.ch
- Contact : culture@belmont-broye.ch



SALLE DE SPECTACLE • DOMDIDIÉ

Commission Culturelle



Commune de Belmont-Broye

Brigitte Rosset et Marc Donnet-Monay
 "On ne se mentira jamais" THÉÂTRE
Samedi 16 novembre 2024 à 20h00
 42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

Damian Veiga
 "Algorithmes" ONE MAN SHOW
Samedi 11 janvier 2025 à 20h00
 35 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

Sophie Sciboz
 "Les vaches de mon frère" CHANSON et HUMOUR
Samedi 8 février 2025 à 20h00
 35 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

Karim Slama
 "Monsieur" HUMOUR MIME
Samedi 15 mars 2025 à 20h00
 35 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

PROGRAMME 24/25

Billets: en vente via www.aulahop.ch ou chez **Piccand Vins** à Domdidier !

Visite du château de Léchelles

La Commission culturelle a pu organiser une visite du Château de Léchelles, ou Manoir de Gottrau, en rénovation depuis plus de deux ans par son propriétaire Cyrill Eltschinger, un bâtiment d'importance patrimoniale cantonale et nationale.

Le samedi 14 septembre 2024, plus de cent personnes s'étaient inscrites, si bien qu'il a fallu dédoubler la visite et diviser tous les intéressés en six groupes. Le déplacement a valu la peine: M. Eltschinger, descendant direct de la famille de Gottrau qui a construit et détenu le château des siècles durant, restaure toutes les facettes de ce monument, et laissait exceptionnellement entrer le public à l'intérieur. Les visiteurs n'ont pas été déçus: plafonds peints ou en boiseries de marqueterie, chapelle d'intérieur, bibliothèque et mobilier d'époque. Non seulement le bâtiment a été entièrement rénové, mais son histoire est également restaurée.

M. Eltschinger était accompagné de M. Christoph Fasel, restaurateur d'art, qui s'est chargé de reconstituer plusieurs éléments intérieurs, mais surtout également les fresques en trompe-l'œil des façades extérieures de style baroque, un réel travail d'orfèvre qui permet de faire revivre ces œuvres qui étaient en voie de perte. M. Vincent Steingruber, de Russy, spécialiste du Service des biens culturels, était également présent pour évoquer l'histoire des châteaux de villages et leur utilité au milieu de terres appartenant aux familles patriciennes liées aux cercles dirigeants en ville, en l'occurrence à Fribourg pour la famille de Gottrau. Nous remercions chaleureusement M. Eltschinger et les deux intervenants.

Le Château de Léchelles a été construit en deux phases. La première partie la plus à l'Ouest, date du 16^e siècle, si ce n'est pas plus tôt. Au 18^e siècle, François-Pierre-Nicolas de Gottrau (1705-1770), personnage influent de Fribourg, devenu notamment chancelier municipal, fit agrandir le Château vers l'Est. Une carte du domaine à son époque montre



Christoph Fasel, restaurateur d'art, Cyrill Eltschinger, propriétaire, et Vincent Steingruber, du Service des biens culturels.

que la famille détenait une grande partie des terres du village. C'est lui également qui engagea le peintre reconnu Melchior Eggmann de Rorschach pour réaliser les fresques datant environ de 1750. Dans les années 1960, le Château fût donné à la paroisse par M. Henry de Gottrau, paroisse qui le vendit peu après sa mort. Le propriétaire actuel, descendant de la famille de Gottrau par sa mère, Jacqueline de Gottrau, racheta le domaine en 2017, et entreprit sa restauration qui devrait se terminer en 2025.

Cette action a permis le temps d'une matinée de faire revivre l'histoire de ce Château, et donc du village de Léchelles, qui est désormais un peu mieux connue de sa population.



Plus d'une centaine de visiteurs se sont enchantés de visiter le monument.

A votre service

Prévention : « Et toi, comment tu prends soin de toi ? »
#LÀPOURTOI2024



A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024, centrée cette année sur l'impact positifs des relations interpersonnelles sur la santé mentale des jeunes !

Alors qu'il s'agit de la première cause de mortalité chez les 15-29 ans en Suisse, le suicide reste une thématique taboue. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les ressources personnelles axées sur les relations entre les pairs et le soutien social qu'elles permettent.

Pour en parler, de jeunes créateur-rices de contenus suisses répondent à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » à travers de courtes vidéos destinées aux réseaux sociaux. Ils et elles partagent ainsi leur façon de traverser les périodes difficiles, ainsi que les ressources vers lesquelles chacun et chacune se tourne pour avoir du soutien. Vous retrouverez notamment

le tiktoker Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur stopsuicide.ch ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide? Ne restez pas seul-e: appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j



Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts!

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une **déclaration d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs). Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un-e bénévole expérimenté-e.

Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux? Pas de soucis! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu du **3 février 2025 au 30 avril 2025**.

La prise de rendez-vous se fera dès le **20 janvier 2025 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch

PRO SENECTUTE

Protégeons-nous contre les cambriolages

En 2023, plus de 1000 cambriolages ont été recensés dans notre canton, soit une augmentation de 27% de plus qu'en 2022. Cette année, plus de 960 cas ont déjà été constatés, ce qui représente 17% de plus en rapport à la même période l'année dernière.

Depuis plusieurs années, nous sensibilisons la population sur l'augmentation des cambriolages à l'arrivée de l'automne où les journées sont plus courtes et laissent donc plus de place à la nuit. Ainsi, les cambrioleurs et les cambrioleuses distinguent plus facilement si un logement est occupé ou non.

Par conséquent, la Police cantonale rappelle les mesures de prévention adéquates qui peuvent déjà réduire considérablement le risque de se faire cambrioler :

- Simulez une présence, à l'aide d'un dispositif d'éclairage par minuteur par exemple.
- Fermez les portes, les fenêtres et les autres accès, même lors d'absences de courte durée.
- Ne mettez pas vos valeurs en évidence et placez-les en lieu sûr.
- Avisez vos voisins et voisins lors d'absences prolongées pour qu'elles et ils puissent veiller sur votre domicile.

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2025 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Broye

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence
Cousset	Cousset-Centre 8 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} vendredi du mois, le matin
		10 janvier 14 février 14 mars
		11 avril 9 mai 13 juin
		11 juillet 8 août 12 septembre
		10 octobre 14 novembre 12 décembre
Domdidier	Le Saugy 2	Le 2^{ème} mardi du mois, le matin et le 4^{ème} jeudi du mois, l'après-midi
		14 et 23 janvier 11 et 27 février
		11 et 20 mars (3 ^{ème}) 8 et 24 avril
		13 et 22 mai 10 et 26 juin
		8 et 24 juillet 12 et 28 août
		9 et 25 septembre 14 et 23 octobre
11 et 27 novembre 9 décembre		
Estavayer-le-Lac	Centre de puériculture Rue St-Laurent 5 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi
Centre de puériculture de la Broye Rue St-Laurent 5 1470 Estavayer-le-Lac rez-de-chaussée		Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83



CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez ENCORE ils travaillent DÉJÀ...

- **Simulez une PRÉSENCE !**
- **Allumez une LUMIÈRE AVEC MINUTERIE !**
- **Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117 !**

policefr.ch 

Puériculture et consultations parents-enfants

Ateliers-échanges petite enfance

Janvier à juin 2025

Gratuit | Enfants bienvenus | Inscription obligatoire



Thèmes | 1^{er} semestre 2025

Joie, frustration, peur & colère

Comment accompagner mon enfant au quotidien.
 En collaboration avec Education Familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

Initiation au massage de bébé

Découvrons des mouvements qui mènent à la détente et qui renforcent le lien d'attachement. (Amener deux linges de bain)

En collaboration avec une instructrice en massage bébé.

Pour parents et bébés de 0 à 1 an

Yoga parent-enfant

Postures vitalisantes, détente profonde et respirations calmantes... les outils pour le bien-être de toute la famille.

En collaboration avec YOGA So-Ham

Pour parents et enfants de 2 à 4 ans

Intimité et propreté

Découverte de son corps et apprentissage de la propreté.

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

1-2-3... Ecole!

Comment aider mon enfant à préparer son entrée en 1H?

En collaboration avec EcolePlus

Pour parents et enfants de 3 à 4 ans

C'est grave Docteur?

Que faire et comment réagir quand mon enfant est malade ou blessé?

En collaboration avec des pédiatres de PediaBulle

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

Lieux et dates

Centre de puériculture de la Gruyère Rue de la Sionge 67 1630 Bulle	Centre de puériculture de la Sarine-Campagne Avry-Bourg 2 1754 Avry	Centre de puériculture de la Broye Rue St-Laurent 5 1470 Estavayer
JANVIER		
Jeudi 9 De 9h30 à 11h	Mercredi 15 De 9h30 à 11h	Vendredi 17 De 9h30 à 11h
FÉVRIER		
Vendredi 7 De 9h30 à 11h	Mardi 4 De 9h30 à 11h	Mercredi 5 De 9h30 à 11h
MARS		
Mardi 18 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Lundi 24 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Jeudi 13 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h
AVRIL		
Mardi 1 De 9h30 à 11h	Vendredi 4 De 9h30 à 11h	Mercredi 2 De 9h30 à 11h
MAI		
Mercredi 14 De 9h30 à 11h	Jeudi 15 De 9h30 à 11h	Lundi 26 De 9h30 à 11h
JUIN		
Lundi 16 De 9h30 à 11h	Vendredi 13 De 9h30 à 11h	Mardi 24 De 9h30 à 11h



Permanence petite-enfance à l'Espace Famille à Bulle (Rte de la Pâla 137a).

Les 14.01.25 / 11.02.25 / 11.3.25 / 8.4.25 / 13.5.25 / 10.6.25

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et sont co-animés par des infirmières-puéricultrices et des experts du domaine.

puericulture@croix-rouge-fr.ch
026 347 38 83

Carte dégriffée CFF

Les Belmontois ont la possibilité d'obtenir une «carte journalière dégriffée Commune» depuis le 1^{er} janvier 2024. C'est une offre contingentée disponible auprès de certaines communes et/ou villes. Son principe est le suivant : plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit. La commune de Belmont-Broye offre cette prestation uniquement aux habitants de la commune. Les personnes doivent se présenter auprès de notre administration communale à Domdidier, durant les horaires d'ouverture. Les conditions suivantes s'appliquent :

- Elle est valable le jour sélectionné jusqu'au lendemain à 5 h 00 sur toutes les lignes du rayon de validité de l'AG.
- Elle est uniquement disponible en pré-vente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Il n'est pas possible de l'acheter le jour du voyage.
- Elle est nominative. Les voyageuses et voyageurs doivent pouvoir justifier de leur identité auprès du personnel de contrôle des transports publics au moyen d'une pièce d'identité officielle avec photo ou d'un abonnement de transports. Carte journalière dégriffée publics valable. Toute revente ou transmission est donc exclue.
- Il n'existe pas de version pour les enfants ni pour les chiens. Ceux-ci bénéficient de conditions avantageuses avec l'assortiment actuel, voir : cff.ch/enfants et cff.ch/chiens.

Remboursement: Après la vente, la carte journalière dégriffée peut être remboursée de 7 jours à un jour au plus tard avant le voyage. Le remboursement peut être demandé uniquement durant les horaires d'ouverture de l'administration communale et les jours ouvrables. Passé ce délai, les remboursements ne sont possibles que dans des cas exceptionnels moyennant une franchise de 10 francs.

tpf SBB CFF FFS P vbls wgv MOB

Des économies de temps et d'argent tout en préservant notre planète.

Temps gagné dans les bouchons, sensible à la cause écologique ou simplement économiser de l'argent pour vos déplacements ?

Optez pour **l'abonnement annuel Frimobil**

+ + =

frimobil.ch

Avec Frimobil, voyagez en train, bus et funiculaire avec un seul titre de transport dans tout le canton de Fribourg ainsi que dans la Broye vaudoise.

La communauté tarifaire fribourgeoise des transports publics, Frimobil, vous offre* une réduction de CHF 150.- à faire valoir lors de l'achat de l'abonnement annuel Frimobil dès 3 zones (pour 1 ou 2 zones, la réduction est de CHF 70.-). Pour bénéficier de cette action, il vous suffit de vous rendre dans l'un des points de vente des partenaires Frimobil muni du présent document et cela jusqu'au 14.12.2024.

Renseignez-vous sur nos offres et assortiment auprès de notre personnel dans les points de vente ou sur frimobil.ch.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'agréables voyages en transports publics.

Votre team Frimobil

* Cette offre est valable pour tout nouvel abonné Frimobil: toute personne ne possédant pas un abonnement annuel Frimobil depuis 6 mois au moins.

COUPON À PRÉSENTER À UN POINT DE VENTE DES ENTREPRISES DE TRANSPORT PARTENAIRES FRIMOBIL

Coupon d'une valeur de CHF 150.- / 70.-*

* CHF 150.- de rabais pour l'achat d'un abonnement annuel Frimobil dès 3 zones, pour 1 et 2 zones, le rabais est de CHF 70.-.
Au personnel des points de vente: merci de noter dans le système le prénom et nom du client et son numéro CKM.

Bons utilisables jusqu'au 14.12.2024

Frimobil70	Frimobil150
1 - 2 zones	dès 3 zones

tpf SBB CFF FFS P vbls wgv MOB

Spectacle de Gym FSG Domdidier

Un show Disney à ne pas manquer !

Les 14 et 15 février 2025, venez découvrir le spectacle de la FSG Domdidier à la halle de gym ! Nos gymnastes vous proposeront un voyage sportif et captivant à travers l'univers de Disney, mêlant théâtre, démonstrations de gymnastique, acrobaties et chorégraphies inspirées des grands classiques. Que vous soyez fan de sport ou de magie, il y en aura pour tous les goûts ! Rejoignez-nous pour une soirée féerique où la magie de Disney prend vie sur le tapis de gym, des performances éblouissantes par nos talentueux gymnastes qui vous transporteront dans un monde de rêves et d'aven-



tures inoubliables ! Ne manquez pas ce spectacle enchanteur qui ravira petits et grands !

Chœur mixte La Cantilène

Vous aimez chanter en solo ?

Pourquoi ne pas partager votre passion avec d'autres ? Rejoignez le chœur mixte paroissial La Cantilène de Dompierre-Russy ! Répétitions tous les mercredis à 20h00 à la cure de Dompierre. Bonne ambiance, harmonies en construction, et fous rires garantis ! Venez partager votre voix, on n'attend plus que vous ! Pour plus d'infos, contactez M. Roland Vonlanthen au 079 741 40 18 ou par courriel : vonrol@bluewin.ch



Concert annuel

Le chœur mixte paroissial de Dompierre-Russy, La Cantilène, vous invite à son concert annuel le samedi 29 mars 2025 à 20h00 à l'église de Dompierre. Venez partager un moment musical plein d'émotion et de convivialité. Ne manquez pas ce rendez-vous unique !

Echo de Belmont et L'Arbogna

La musique est un moment de partage et de convivialité rythmée par différentes mélodies. Le mois de septembre est synonyme de reprise pour la saison musicale 2024-2025. Les deux sociétés de musiques de la commune recrutent chaque année de nouveaux musiciens et de nouveaux élèves pour enrichir leurs effectifs.



Si vous êtes intéressé(e) ou avez envie d'intégrer nos rangs que ce soit en tant qu'élève ou musicien(ne), nous vous laissons prendre contact avec l'Echo du Belmont pour les habitants de Léchelles et Chandon et avec l'Arbogna pour les habitants de Domdidier, Dompierre et Russy. C'est avec plaisir que nous pourrions vous transmettre les informations dont vous aurez besoin. Amitiés musicales.

COMPTOIR DOMDIDIER

05.12-
08.12.2024

31^e édition

Entrée gratuite

Halle Terre & Nature
avec Exposition d'animaux!

NOUVEAU CETTE ANNÉE!

Sponsorisée par UFA SA
& Landi Broye-Vully SA

WWW.COMPTOIR-DOMDIDIER.CH



Commune de
Belmont-Broye

RAIFFEISEN



**BCF
FKB**



MARCHÉ
de
Noël
DOMDIDIER
COUR D'ÉCOLE DU C.O.

VENDREDI 29 NOV. 2024
DE 18H00 À 22H00

SAMEDI 30 NOV. 2024
DE 10H00 À 16H00

TÉLÉTHON - VENTE DE SAPINS -
CONCOURS DE DÉCORATION
DE SAPIN - ST-NICOLAS - DIVERSES
PRESTATIONS MUSICALES- BONNE
HUMEUR

 "AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE BELMONT-BROYE"

Jeud'Activ



Animations ouvertes à toutes et à tous

Lieu:

Buvette du football, place des Sports, 1773 Léchelles de
14h à 17h

Programme jusqu'en février 2025

- 05.12** Visite dans les EMS
- 12.12** Repas partage de Noël, sur inscription
- 09.01** Visite de la crèche chez Pascal et Gaby
- 23.01** Animation musicale avec Maddy et Hansi
- 06.02** Café littéraire
- 20.02** Café rencontre, jeux

Responsables:

Michèle Jemmely, 079 579 82 41
Nicole Christan, 079 562 20 17

Avec le soutien de



Vente de sapins de Noël
Cours du CO Domdidier
En faveur d'associations depuis plus de 12 ans

Vendredi 29 novembre
de 17h00 à 23h00

Samedi 30 novembre
de 10h00 à 16h00

Réservation conseillée :
078/842.99.29



-  Raclette
Burger
Hot-Dog
Viande froide
-  Minérales
Vins
Bière

L'ARBOGNA DOMDIDIER-DOMPIERRE-RUSSY
PRÉSENTE SON

Concert de l'Avent

AVEC LA PARTICIPATION DU
CHOEUR-MIXTE DE DOMPIERRE

Samedi 14 décembre 2024 - 19h30
Aula du CO de Domdidier

Entrée libre avec collecte

Bibliothèque publique et scolaire Rémy Goumaz
Belmont-Broye
A Domdidier

L'heure du conte

1, 2, 3 il était une fois
5, 6, 7 la petite Poucette
10, 11, 12 ou le Chaperon rouge...

Venez tous vous régaler de contes variés
A la bibliothèque de Domdidier



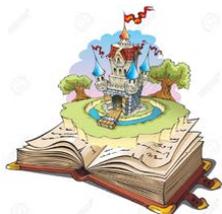
Les mardis

19 novembre 2024
3 décembre 2024
17 décembre 2024
14 janvier 2025
28 janvier 2025
18 février 2025

De 15h45 à 16h30

Merci d'arriver à l'heure !

Réservé aux enfants dès la 2H



Anne-Marie, Corinne, Sylvie
Gladys, Anne-Marie et Nathalie

Bibliothèque publique et scolaire Rémy Goumaz
Belmont-Broye

L'heure du conte

1, 2, 3 il était une fois
5, 6, 7 la petite Poucette
10, 11, 12 ou le Chaperon rouge...

Venez tous vous régaler de contes variés
A l'ancienne école de Dompierre,
Le Bastillon (maison aux volets bleus)



Les mardis

3 décembre 2024
17 décembre 2024
14 janvier 2025
28 janvier 2025
18 février 2025

De 17h15 à 18h00

Merci d'arriver à l'heure !

Réservé aux enfants dès la 2H



Anne-Marie, Corinne, Sylvie
Gladys, Anne-Marie et Nathalie

Groupement des dames Domdidier

A tous les aînés et aux personnes dès 60 ans

Les premières feuilles jaunies par l'automne marquent la reprise des lotos sous la cure. Cette nouvelle saison a débuté le jeudi 10.10.2024 à 14h00 à la salle sous la cure.

Voici la liste des lotos prévus durant la prochaine saison :

2024	2025
12.12	09.01
	30.01
	20.02
	13.03
	03.04
	24.04
	15.05
	05.06



Pour les joueurs de cartes :
mercredi après-midi, 13 h 30

Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à prendre part à ces activités et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous adressons nos salutations amicales.

Le groupement des Dames

PS: Nous recherchons des bénévoles !

*Le Conseil général; le Conseil communal
et le personnel, des services communaux
vous souhaitent; d'ores et déjà,
un très joyeux Noël, et vous adressent
les plus chaleureux vœux de
bonne et heureuse année 2025.*

Adresses utiles

Administration générale et contact

L'administration communale de Belmont-Broye vous accueille dans les locaux de Domdidier à l'adresse suivante:



Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, fax 026 672 33 39

Pour nous contacter :

administration@belmont-broye.ch
 tél. 026 672 33 33 (*tapez 1*)
 controledeshabitants@belmont-broye.ch
 026 672 33 33 (*tapez 1*)
 compta@belmont-broye.ch
 tél. 026 672 33 33 (*tapez 2*)
 bureau.technique@belmont-broye.ch
 tél. 026 672 33 33 (*tapez 3*)

Heures d'ouverture de l'administration communale

Lundi	07h 30-11h 30 13h 30-17h 00 (uniquement contrôle des habitants) hors jours fériés
Mardi	07h 30-11h 30 13h 30-16h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Mercredi	07h 30-11h 30 13h 30-16h 00
Jeudi	07h 30-11h 30 13h 30-16h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Vendredi	07h 30-11h 30 Fermé au public

Services communaux

Voirie et déchetterie contact

tél. 079 230 76 74
p.miauton@belmont-broye

Service de conciergerie contact

tél. 026 675 52 10
conciergerie@belmont-broye.ch

STEP contact

tél. 026 675 52 05
step@belmont-broye.ch

Service des écoles contact

tél. 079 869 22 06
secr.ep.belmont-broye@edufr.ch

Numéros d'urgence

Police	117
Pompiers	118
Ambulance urgence santé	144
Rega	1414
Numéro d'urgence européen	112

Remise des annonces pour le prochain bulletin : 31 mars 2025

Horaires des fêtes de fin d'année

Déchetteries

Les déchetteries communales seront fermées **les 24, 25 et 26 31 décembre 2024 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2025.**

Administration communale

Du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 ouvert de 7h 30 à 11h 30
25 et 26 décembre 2024, fermé 1^{er} et 2 janvier 2025, fermé



Service Social du District de la Broye

026.684 91 50
ssdb.info@rssbf.ch

ORP Nord, district de la Broye

ore@fr.ch

Office de l'état civil du canton de Fribourg

026 305 14 17

Service de la population et des migrants

026 305 14 92

Paroisse Notre-Dame du Belmont

026 675 12 54
https://upnotredamedetours.ch/

Paroisse réformée d'Estavayer et environs

026 663 56 36
www.estaparoisse.ch

Adis-Broye (Pompiers)

026 664 80 18
www.pompiers-broye.ch

Service cantonal des contributions

026 305 33 00